

Tour de France de la clause sociale

Rencontre Auvergne-Rhône-Alpes

Mardi 29 novembre 2022, Hôtel de Ville de Lyon

Sous la présidence d'honneur de Gregory Doucet, Maire de Lyon

Introduction



Introduction

Camille AUGÉY

Adjointe à l'Économie et l'Emploi,

Ville de Lyon



Introduction

Ahmed LARGAT

Directeur de la Plateforme régionale des
achats de l'Etat, **SGAR**



Présentation du Tour de France de la clause sociale



Présentation du Tour de France de la clause sociale

Lucie BECDELIEVRE

Déléguée générale,

L'Alliance Villes Emploi



Présentation du Tour de France de la clause sociale

- **Contexte** : pourquoi avons-nous mis en place ce projet ?
- **Projet porté par Alliance Villes Emploi**
- **En partenariat avec** :
 - La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
 - Le Ministère de la Transition écologique et solidaire (DHUP)
 - L'Union sociale pour l'habitat (USH)
- **Soutenu par** :
 - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
 - L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
 - La Banque des Territoires (CDC)



Présentation du Tour de France de la clause sociale

- Contribuer à la meilleure prise en compte de l'insertion dans les projets déployés au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Intégrer la dimension "insertion" dans les projets de rénovation urbaine (PRU) et autres grands projets menés dans les QPV
- Développer une culture commune à tous les professionnels intervenant dans l'écosystème de la clause sociale
- Contribuer à la bonne réalisation des ambitions en matière d'insertion dans ces projets, tant quantitativement que qualitativement (intégration des habitants des QPV concernés notamment)



Programme

- 10h25-10h35 **Présentation des objectifs d'insertion dans le cadre du NPNRU**
Marianne CUOQ, Chargée de mission Développement Economique, Emploi et Insertion, Agence nationale pour la rénovation urbaine
- 10h35—11h30 **Table ronde « Achat responsable : enjeux stratégiques et organisations locales »**
- Bertrand ARTIGNY, Vice-président en charge des Finances, Métropole de Lyon
 - Jérôme RUBES, Conseiller métropolitain délégué à la commande publique, Grenoble-Alpes Métropole
 - Fabienne MEILLAND-REY, Facilitatrice des clauses sociales, Communautés de Communes Oisans-Trièves-Matheysine
 - Manuel LENAS, Directeur, Une Rivière Un Territoire - EDF Hydro Alpes
 - Vincent CRISTIA, Directeur général, Lyon Métropole Habitat et Représentant de l'AURA Hlm
- 11h30-11h45 Quizz interactif
- 11h55-12h30 **Table ronde « Achat responsable : parties prenantes et fondamentaux »**
- Yassin, BOUMALLASSA, Chargé de mission clause sociale au nouveau programme de rénovation urbaine, Clermont-Auvergne Métropole
 - Adeline FERREIRA, Responsable juridique, Assemblia
 - Xavier BRAECKMAN, Secrétaire général, Fédération des entreprises d'insertion Auvergne Rhône-Alpes
 - Marie-Amélie CHABAUD, Chargée de mission parcours emploi compétences, emplois francs, clauses sociales et ESS, DGEFP
- 12h30-13h30 Déjeuner
- 13h30-15h30 **Atelier d'une heure au choix**
- A. Favoriser l'accès des structures inclusives à la commande publique
 - B. Réaliser la clause sociale dans les opérations de renouvellement urbain
 - C. Innover dans la mise en œuvre de la clause sociale
 - D. Aménager le territoire en lien avec les clauses sociales
- 15h30-16h00 **Clôture de la rencontre**



Présentation des objectifs d'insertion dans le cadre du NPNRU



Présentation des objectifs d'insertion dans le cadre du NPNRU

Marianne CUOQ

Chargée de mission Développement
Economique, Emploi et Insertion,

Agence nationale pour la rénovation urbaine



L'ANRU : de quoi on parle ?

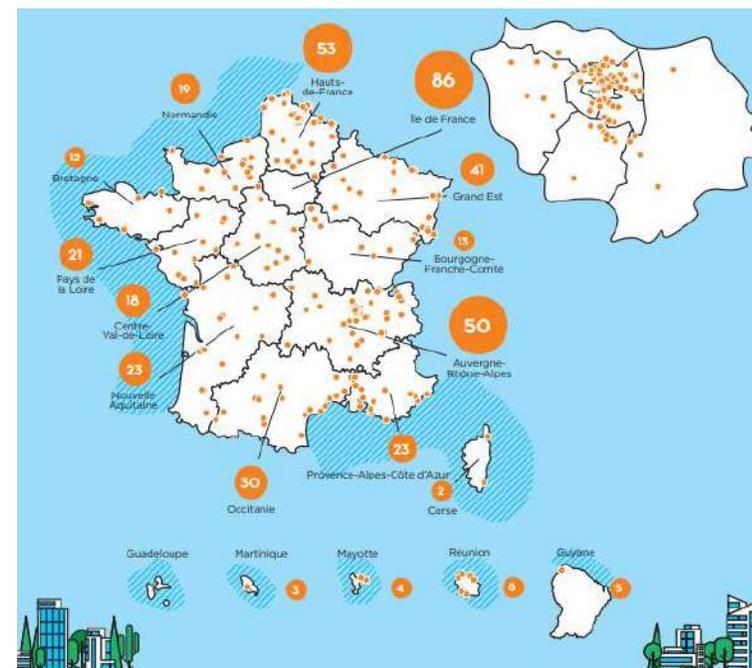


Qu'est ce que l'ANRU ?

- Création en 2003 par la Loi Borloo
- « Guichet unique » de financement national
- Plusieurs programmes : PNRU, PNRQAD, PIA, Quartiers Fertiles ...

NPNRU (Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine)

- 450 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- 5 millions d'habitants concernés,
- 12 milliards d'euros de concours financiers ANRU,
- 40 milliards d'euros d'investissement



Carte des projets validés au 30 juin 2021

Le NPNRU en Auvergne Rhône Alpes

NPNRU en AURA en quelques chiffres

- **52 projets NPNRU**
Dont 20 d'intérêt national
- **4 143 000 000€ d'investissements prévus**
(novembre 2022)
- **Plus de 70 maîtres d'ouvrage engagés**
- **Estimation de 2,5M d'heures d'insertion**
prévisionnelles (sur les investissements)



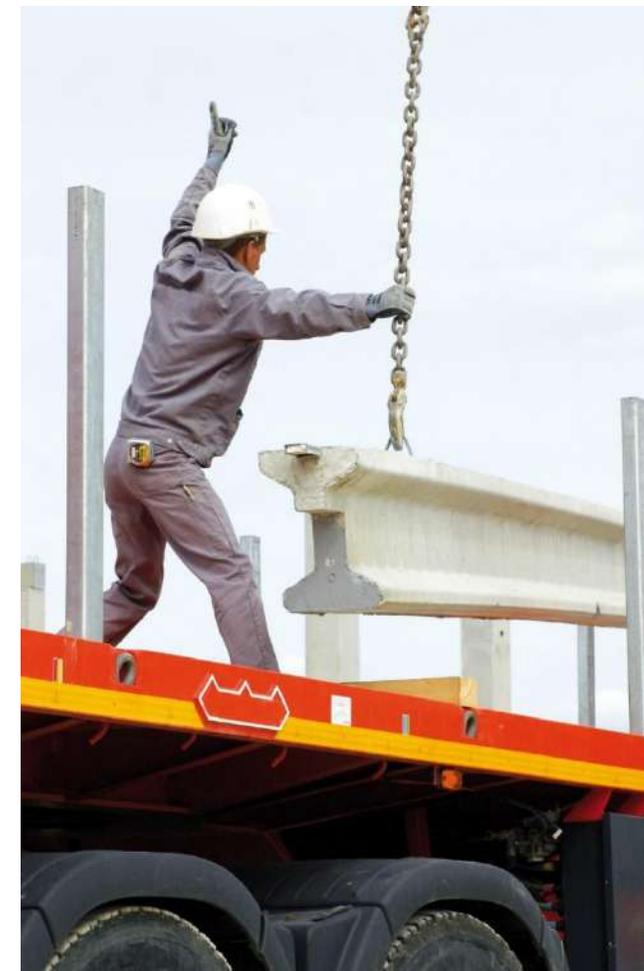
PNRU : quel bilan pour l'insertion ?

PNRU – Bilan insertion national en quelques chiffres

- 25 millions d'heures d'insertion réalisées (données 2016)
- 63 000 bénéficiaires (majoritairement issus de ZUS)
- Héritage fort sur les territoires (création de l'ingénierie, guichets uniques, généralisation des objectifs)
- Des limites (homogénéité et origines des publics, peu de réalisations dans le cadre GUP)

PNRU – Bilan Auvergne Rhône-Alpes

- 42 projets
- 3 150 000 heures réalisées (enquête sociale 2016)
- Environ 7 000 bénéficiaires des objectifs d'insertion



NPNRU : quels sont les objectifs ?

Objectifs : visant prioritairement les publics QPV (loi n°2003 _ 701 et N°2014 - 173)



au moins 5% des heures travaillées dans le cadre des investissements (y compris sur la partie ingénierie)

- Objectifs définis au moment de la convention et ajustés lors du lancement des opérations en fonction du coût réel.



au moins 10 % des heures travaillées dans les marchés liés à la gestion urbaine de proximité

- Démarche et méthodologie définies dans la convention
- Objectifs définis en cours de convention en lien avec le projet de gestion.



des embauches liées à l'ingénierie, le fonctionnement ou l'accompagnement du projet urbain

- Méthodologie définie au moment de la convention pour ouvrir les recrutements liés au projet urbain à des candidats issus de QPV.



des objectifs qualitatifs locaux chiffrés sur tous les types d'objectifs

- Objectifs fixés au moment de la contractualisation
- Objectifs collectifs sur l'ensemble de la convention.

NPNRU : quels sont les grands enjeux ?

Favoriser la mise en place de parcours qualitatifs pour les bénéficiaires

- Placer la structure en charge des objectifs (les **facilitateurs**) au cœur du dispositif dès l'amont des opérations et marchés de gestion
- Appuyer la **mobilisation des crédits de la formation professionnelle** en lien avec les parcours des bénéficiaires (en lien notamment avec les régions)
- Accompagner le **recours aux structures inclusives** (SIAE et STPA) sur l'ensemble du projet urbain et de la gestion
- Veiller à la détermination et la **réalisation locale des objectifs qualitatifs**
- Appuyer la **mobilisation des dispositifs de la politique de la Ville** (Cité de l'emploi, ...) et du **droit commun** (emplois francs, PIC, ...)

Développer et mieux valoriser les réalisations sur la gestion urbaine de proximité

- Veiller à la **détermination d'une méthodologie** de mise en place d'objectifs sur ces actions
- Accompagner la mise en place d'une **gestion prévisionnelle des achats** liée à une **gestion prévisionnelle territoriale des emplois et compétences**.
- **Diversifier les segments d'achats** et donc les publics visés
- **Pérenniser la mise en place d'objectifs** à la suite des chantiers NPNRU et l'acculturation des maitres d'ouvrage à l'introduction d'objectifs sur ces marchés.



Table ronde « Achat responsable : enjeux stratégiques et organisations locales »

Table ronde « Achat responsable : enjeux stratégiques et organisations locales »

- Bertrand ARTIGNY, Vice-président en charge des Finances, Métropole de Lyon
- Jérôme RUBES, Conseiller métropolitain délégué à la commande publique, Grenoble-Alpes Métropole
- Fabienne MEILLAND-REY, Facilitatrice des clauses sociales, Communautés de Communes Oisans-Trièves-Matheysine
- Manuel LENAS, Directeur, Une Rivière Un Territoire - EDF Hydro Alpes
- Vincent CRISTIA, Directeur général, Lyon Métropole Habitat et Représentant de l'AURA Hlm

Animatrice : Lucie BECDELIEVRE
Déléguée générale, Alliance Villes Emploi



Quizz « La clause sociale en chiffres »



Quizz « La clause sociale en chiffres »

En quelle année a été créée la clause sociale ?

- 1989 ;
- 1994 ;
- 2001.

Combien d'heures d'insertion ont été réalisées dans le cadre de la clause sociale en 2021 au niveau national ?

- 15 millions d'heures d'insertion, dont 1,2 millions en AURA ;
- 20 millions d'heures d'insertion, dont 2,1 millions en AURA ;
- 25 millions d'heures d'insertion, dont 2,6 millions en AURA.

Combien la région AURA compte-elle de facilitateurs et facilitatrices de la clause sociale ?

- 24 ;
- 44 ;
- 64.

Combien compte-on de bénéficiaires de la clause sociale en 2021 dans la région AURA ?

- 4 600 personnes ;
- 5 200 personnes ;
- 6 400 personnes.



Quizz « La clause sociale en chiffres »

Sur ces personnes, combien étaient des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ?

- Environ 15% ;
- Un peu plus de 20% ;
- Près de 40%.

Quelle est la part des achats générés par les bailleurs dans la clause sociale dans la région AURA ?

- Environ 8% ;
- Environ 20% ;
- Environ 30%.

Quels sont les objectifs nationaux fixés par le Plan national des achats durables ?

- 15% des contrats incluant une considération sociale d'ici 2025 ;
- 30% des contrats incluant une considération sociale d'ici 2025 ;
- 60% des contrats incluant une considération sociale d'ici 2025.

Dans le cadre de l'AAP national de financement de la clause sociale, combien de postes ont été financés en 2022 dans la région AURA ?

- 6,2 ETP : 5,2 ETP de facilitateurs et 1 ETP de coordinateur régional
- 8,3 ETP : 7,3 ETP de facilitateur et 1 ETP de coordinateur régional



Table ronde « Achat responsable : parties prenantes et fondamentaux »



Table ronde « Achat responsable : enjeux stratégiques et organisations locales »

- Yassin, BOUMALLASSA, Chargé de mission clause sociale au nouveau programme de rénovation urbaine, Clermont-Auvergne Métropole
- Adeline FERREIRA, Responsable juridique, Assemblia
- Xavier BRAECKMAN, Secrétaire général, Fédération des entreprises d'insertion Auvergne Rhône-Alpes
- Marie-Amélie CHABAUD, Chargée de mission parcours emploi compétences, emplois francs, clauses sociales et ESS, DGEFP

Animateur : **Maxime BONTEMPS**

Responsable RH et Service Clauses Sociales, MMI'E Lyon



Table ronde « Achat responsable : enjeux stratégiques et organisations locales »

Acheteurs publics

Acheteurs d'une prestation
Appui à l'analyse des marchés potentiels
Calibrage et rédaction de la clause
Reporting

Prescripteurs de publics éligibles

Mise en relation et
articulation sur le
parcours d'insertion
(Pôle Emploi, Missions
Locales, Maisons
de quartier, PLIE,
Tissus associatif...)

Facilitateur de clauses sociales, un métier au
croisement de plusieurs acteurs



Entreprises titulaires d'un marché

Accompagnement et conseil sur les
modalités de mise en
œuvre de la clause

Structures porteuses d'un salarié

Suivi du déroulement de la mise
en situation professionnelle
(Entreprise Insertion, GEIQ, ETTI,ETT, SIAE...)

Table ronde « Achat responsable : enjeux stratégiques et organisations locales »

L'assistance aux acheteurs publics : Un accompagnement avant le lancement des appels d'offres

Les clauses d'insertion peuvent être insérées aussi bien dans les marchés de BTP, services ou prestations intellectuelles, le facilitateur dédié à l'assistance aux acheteurs publics est sollicité pour son ingénierie en matière d'insertion par l'emploi.

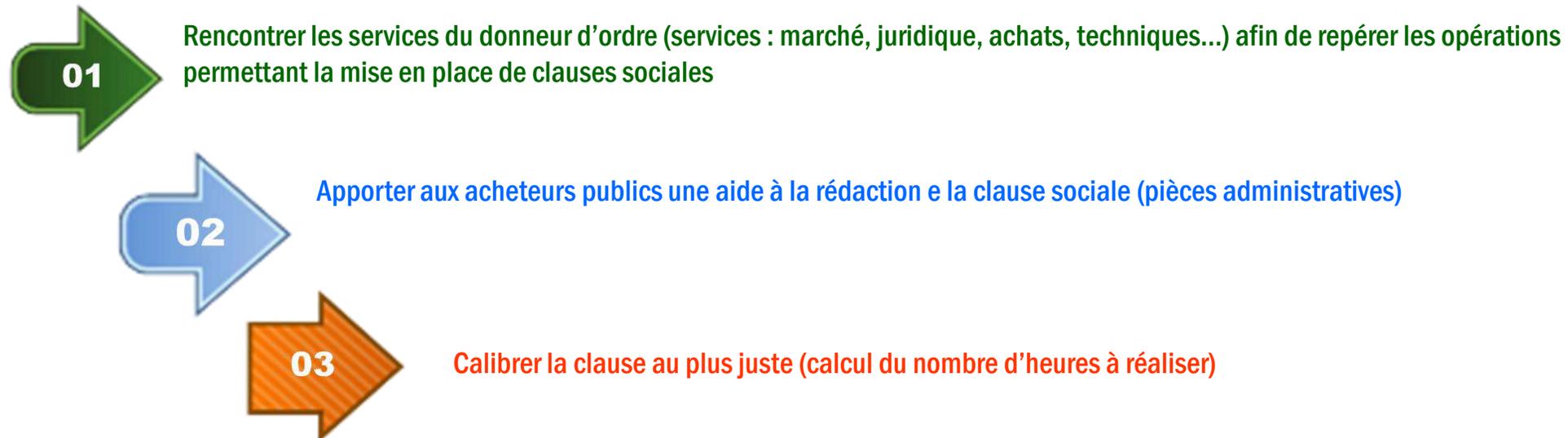


Table ronde « Achat responsable : enjeux stratégiques et organisations locales »

La relation Entreprises : L'accompagnement d'entreprises attributaires de marchés

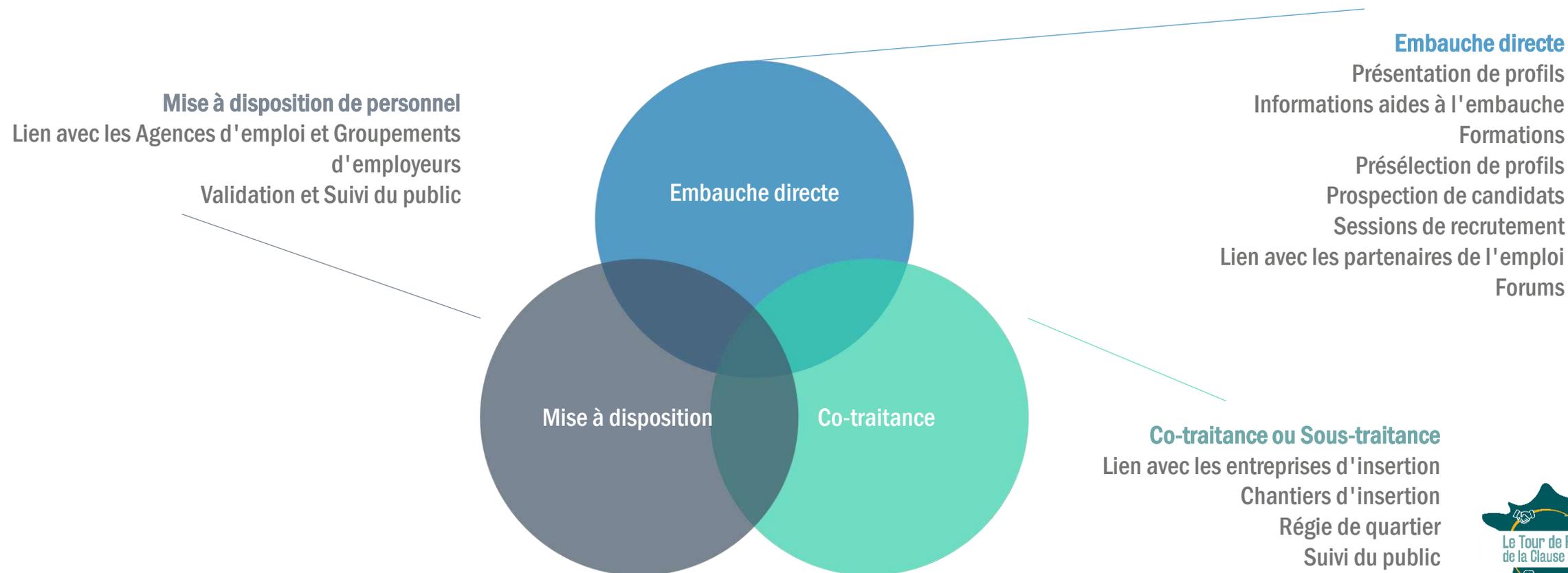


Table ronde « Achat responsable : enjeux stratégiques et organisations locales »

La sécurisation des parcours : L'accompagnement des demandeurs d'emploi

☐ **Accompagnement - Suivi**

Veille en lien avec le référent PLIE ou Pôle emploi

- Vérification de poursuite d'accompagnement ou alerte pour reprise d'accompagnement avec le référent suite à une interruption prolongée d'activité
- Communication sur les actions de développement de compétences menées dans le cadre du contrat sur la clause d'insertion

Promotion des profils des sortants de formation

☐ **Formation**

Proposition d'actions de formation conventionnées avec Pôle emploi spécifiques « insertion »

- POEc ouvrier maçon VRD conduites avec Adecco et Start People
- POEc ouvrier maçon VRD conduites avec Adecco et Start People
- AFC Aide électricien avec FLE à visée professionnelle
- AFC Etancheur avec FLE à visée professionnelle



Programme

12h30-13h30 Déjeuner

13h30-15h30 **Ateliers thématiques**

A. Favoriser l'accès des structures inclusives à la commande publique

- A.1) L'accès des structures de l'ESS à la commande publique ;
- A.2) L'accès des structures du handicap à la commande publique ;
- A.3) L'accès des structures de l'IAE à la commande publique.

B. Réaliser la clause sociale dans les opérations de renouvellement urbain

- B.1) Repérer et mobiliser les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- B.2) Former au désamiantage dans le cadre de la clause sociale ;
- B.3) Le rôle des bailleurs sur l'aménagement des quartiers et l'insertion.

C. Innover dans la mise en œuvre de la clause sociale

- C.1) Mettre en œuvre la clause sociale en milieu rural ;
- C.2) Mobiliser la clause sociale dans de le secteur du numérique ;
- C.3) Développer la clause sociale dans les marchés de prestations intellectuelles et favoriser l'accès des publics féminins.

D. Aménager le territoire en lien avec les clauses sociales

- D.1) Mettre en œuvre la clause sociale sur la liaison ferroviaire Lyon-Turin ;
- D.2) Les clauses auprès de promoteurs dans les ZAC ;
- D.3) Les partenaires mobilisés pour des parcours insertion sur le chantier de la Route Centre Europe Atlantique

15h30-16h00 **Clôture de la rencontre**



Déjeuner



Ateliers thématiques



ATELIER A

Favoriser l'accès des structures inclusives à la commande publique

Tour de France de la clause sociale

Mardi 29 novembre 2022 - Hôtel de Ville de Lyon

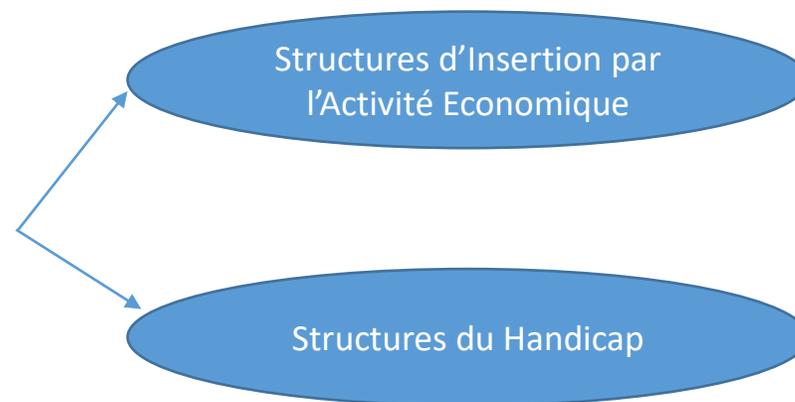


INTRODUCTION

Les structures inclusives

Les **Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire** ont un fonctionnement interne et des activités fondées sur un principe de solidarité et d'utilité sociale et un mode de gestion démocratique et participatif.

Les **entreprises sociales inclusives** recouvrent l'ensemble des structures qui agissent pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi, autour d'une philosophie simple : partir du potentiel de chaque personne pour construire des parcours d'accès à l'emploi durable.



Le marché de l'inclusion (Annuaire)
lemarche.inclusion.beta.gouv.fr



Pourquoi faire appel à une structure inclusive ?

les avantages

- Atteindre des objectifs d'ASR, en faisant appel à des structures vertueuses
- Répondre aux objectifs du SPASER, du PNAD...

ET POUR LES STRUCTURES SOCIALES INCLUSIVES

- Garantir un accompagnement des personnes
- Réaliser un volume d'insertion plus important
- Limiter la pression sur les entreprises en répartissant l'effort insertion
- ...

les points de vigilance

- Des acheteurs sensibilisés et informés sur les structures inclusives
- Préciser son besoin et ses objectifs
- Nécessité d'effectuer un sourcing
- S'engager à proposer aux structures inclusives les conditions de réponse au marché, de démarrage et d'exécution adaptées
- Les structures inclusives ont des statuts spécifiques (ex : annexe 7, reprise de personnel)
- ...

Des pistes pour favoriser l'accès des structures inclusives à la commande publique

Les structures inclusives peuvent accéder à la commande publique de différentes manières :

- **En étant attributaire :**
 - d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable (contractualiser directement avec une entreprise de petite taille)
 - d'un marché classique
 - d'un marché réservé à l'ESS, à l'IAE, au Handicap, à l'IAE et au Handicap
- **En étant sous-traitant, co-traitant, membre d'un groupement avec la/les entreprises classiques et/ou structures inclusives**

Ateliers de l'après-midi

A.1) L'accès des structures de l'ESS à la commande publique

A.2) L'accès des structures du Handicap à la commande publique

A.3) L'accès des structures de l'IAE à la commande publique

A.1) Accès des structures de l'ESS à la commande publique

Interventions :

Stéphanie ROMERO, Facilitatrice de clause sociale, Saint Etienne Métropole (42)

David MAISON, Commercial pour les clients professionnels et Développement, De la Ferme au Quartier (42)

Economie Sociale et Solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble de structures qui exercent une activité économique, comme toutes les entreprises, mais avec un fonctionnement et des missions assez différents des entreprises classiques. Ainsi, les entreprises de l'ESS se préoccupent en premier de leur impact social ou écologique. Elles visent à remettre l'humain et la solidarité au cœur de l'économie et répondre aux grands défis de la société.



Le secteur de l'Insertion

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un contrat de travail proposé par certaines structures.

Structures qui produisent des biens et des services

2 000
ACI
Atelier et
Chantier
d'insertion

950
EI
Entreprise
d'insertion

700
AI
Association
Intermédiaire

Structures qui mettent à disposition du personnel

270
ETTI
Entreprise de
travail
temporaire
d'insertion

Le secteur du travail adapté et protégé

Le secteur adapté & protégé est composé d'établissements (EA & ESAT) qui accompagnent les personnes en situation de handicap vers une insertion sociale et professionnelle durable à travers le développement de leurs compétences (formation) et de leur projet de vie.

800
EA
Entreprise adaptée

1 400
ESAT
Etablissement et Service
d'Aide par le Travail

70 000
TIH
Travailleurs
Indépendants Handicapés

L'ESS sur le territoire de Saint-Etienne Métropole

Un bassin d'Emploi significatif

14%

de l'emploi total



19%

de l'emploi privé

21 142

SALARIÉS

1 566

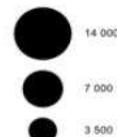
ÉTABLISSEMENTS

+8% d'emploi entre 2012 et 2016

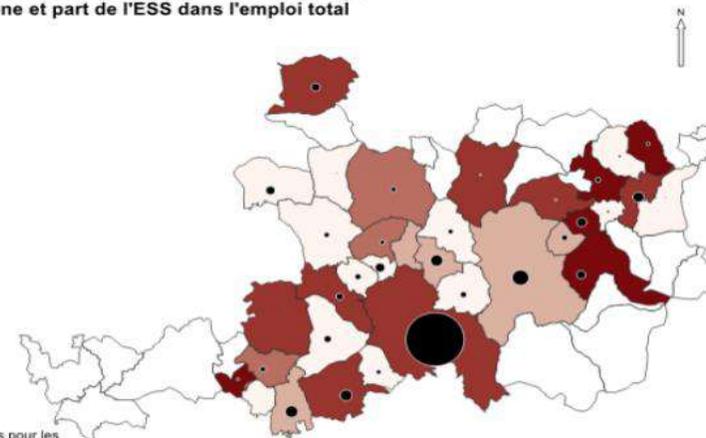
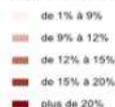
40% des gains en emploi de SEM en 2014-2015

Economie sociale et solidaire dans Saint-Etienne Métropole
Effectifs par commune et part de l'ESS dans l'emploi total

Effectifs de l'ESS



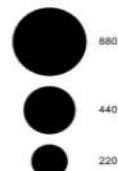
Part de l'ESS dans l'emploi total



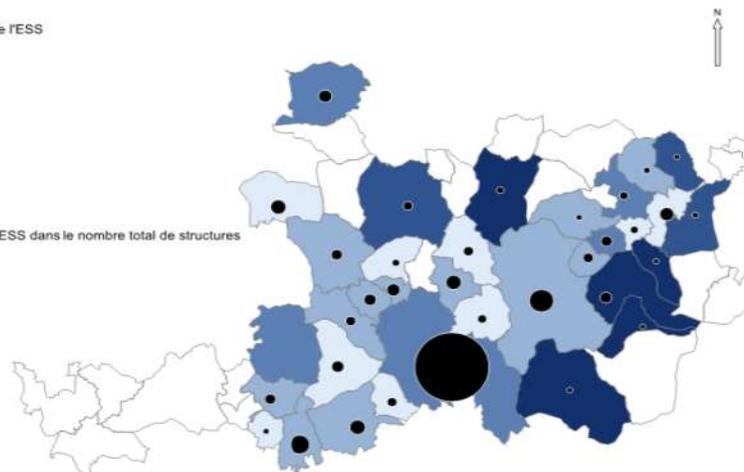
Les indicateurs sont cartographiés pour les communes comptant plus de 5 salariés dans l'ESS et plus de 100 emplois au total.

Economie sociale et solidaire dans Saint-Etienne Métropole
Nombre de structures et part de l'ESS dans le nombre total d'établissements

Nombre de structures de l'ESS



Part des structures de l'ESS dans le nombre total de structures



Les indicateurs sont cartographiés pour les communes comptant au moins 5 structures dans l'ESS.

L'ESS : un vivier de fournisseurs et de prestataires pour la commande publique

Les structures de l'ESS peuvent intervenir dans une large gamme de secteurs d'activité et notamment sur des activités innovantes :

TRANSITION ALIMENTAIRE



ECONOMIE CIRCULAIRE



COMMUNICATION / NUMERIQUE



La politique ESS de la Métropole stéphanoise:

Le programme de coopération de l'ESS (PROCESS)

SENSIBILISER ET PROMOUVOIR L'ESS

1.

FAVORISER L'ÉMERGENCE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'ENTREPRENEURIAT ESS

2.

CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE L'ESS

3.

FAVORISER LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE ET LA PÉRENNISATION DES ENTREPRISES DE L'ESS

4.



Professionnalisation des acteurs

1 - Professionnalisation des structures de l'ESS

- Formation à destination des structures de l'ESS : apports théoriques sur les aspects légaux de la commande publique
- Accompagnement à la réponse au marché : savoir construire un dossier de réponse à un marché public

2- Sensibilisation des acheteurs à l'ESS

Illustration : activer les opportunités économiques liées aux grands évènements sportifs internationaux sur le territoire métropolitain

Conventionnement avec l'Agence des Economies Solidaires

- **Objectif général :**
 - contribuer au développement économique ainsi qu'au maintien et à la création d'emplois inclusifs sur le territoire à travers les achats
- **Objectif stratégique :**
 - faire bénéficier les entreprises de l'ESS des opportunités des marchés publics publiés par la métropole de Saint-Etienne en lien avec les GESI et JOP 2024
- **Enjeux :**
 - montrer que les entreprises de l'ESS peuvent se positionner sur des marchés d'un certain volume, notamment en groupement
 - réaffirmer l'achat comme un acte économique
- **Objectifs opérationnels**
 - développer les bonnes pratiques d'achats socialement responsables au sein de la Métropole
 - faire monter en compétence les entreprises de l'ESS sur la réponse à la commande publique, notamment en groupement



Actions entreprises

- 1 - Identification et cartographie des achats des projets liés aux grands évènements sportifs internationaux
- 2 - Analyse du potentiel économique ESS du territoire en fonction des projets d'achats et des besoins des acheteurs
- 3 - Accompagnement des entreprises
- 4 - Accompagnement des acheteurs sur 3 marchés démonstrateurs

3 marchés démonstrateurs

1. Dispositif Itinérant Grands Evènements (DIGE) :

Familles d'achats diverses : scénographie, mobiliers, signalétique, gestions des déchets, restauration...

2. Restauration des équipes techniques (catering)

3. Fourniture de boissons (jus de fruits) pour les équipes techniques :

Circuits courts, réseaux d'arboriculteurs...



De la Ferme au Quartier

Plateforme coopérative de produits locaux, paysans et bios

Intervention : David MAISON Commercial pour les clients professionnels et Développement

Qui sommes-nous ?

- Une coopérative territoriale au service du développement des circuits courts
- Une plateforme logistique et commerciale mutualisée au service de
 - 90 producteurs du bassin stéphanois



Les circuits courts selon la Ferme au Quartier

98%

de ce qui est
consommé sur le

bassin

stéphanois
est importé

(Source:UTOPIES)

Développer les circuits courts, c'est:

- Relocaliser la production agricole et la distribution
- Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation (1/3 des émissions de gaz à effet de serre dans le monde)
- Réduire le gaspillage alimentaire (1/3 de la production jetée)
- Rémunérer dignement le travail des paysans (0 intermédiaire) et relocaliser la valeur et les emplois
- Proposer des produits durables, frais et de saison aux stéphanois



Nos métiers

Approvisionnement

Sourcing des producteurs
Planification de la production
Etablissement des tarifs
Achats et stockage

Commercialisation

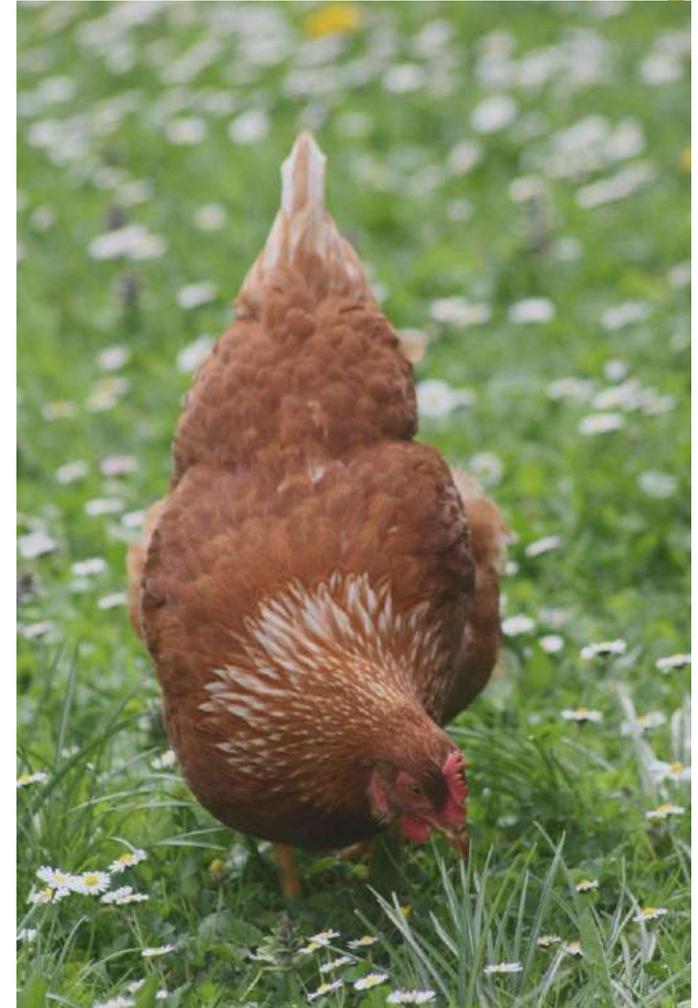
Développement des débouchés à destination des clients professionnels et particuliers

Distribution

Préparation des commandes
Livraison chez les clients professionnels
Vente en magasin pour les clients particuliers

La FAQ en quelques chiffres

- Md'€ de CA en 2021
- 55% du CA provient de la clientèle des professionnels (épiceries, restauration collective et commerciale...), 45% provient de la clientèle particuliers
- 90 producteurs
- 90 clients professionnels, 1900 particuliers
- 97% de nos clients localisés dans le département de la Loire
- 8 emplois
- 1 coopérateurs
- SCIC, entreprise de l'ESS



La Loi Egalim, vers davantage de produits bio dans la restauration collective

- Objectif de la loi Egalim : favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous
- Obligation de proposer au moins **50% de produits durables** ou sous signes d'origine et de qualité, dont **20% issus de l'Agriculture Biologique** (en valeur HT d'achat en €)
- Entrée en vigueur le **1er janvier 2022**
- Secteurs concernés : restauration collective des établissements scolaires (primaire, collège, lycée, enseignement supérieur), établissements médico sociaux (EHPAD, ME..), restauration collective privée

Accès des acteurs de l'ESS à la commande publique

- Formations organisées par la métropole de Saint-Etienne sur la commande publique
- Partenariat avec SEM :
 - Participation au Projet alimentaire territorial (PAT) : rencontres avec les acheteurs publics et acteurs de la restauration collective
 - Co-construction de PTCEs (Pôle Territorial de Coopération économique)

Ils nous soutiennent

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Echanges et questions

A.2) Accès des structures du handicap à la commande publique

Interventions :

Brigitte MASSON, Chargée de mission clause sociale au Département de la Savoie (73)

Elise VINE, Responsable Relations Partenaires Auvergne-Rhône-Alpes du GESAT

Stéphane PAGES, Directeur commercial EA AfB France Annecy (74)

Gauthier MESTRALLET, Gérant du groupe coopératif AART et président de l'El Tri-vallées

Fouad HAMDA, gérant de l'ETTI Tremplin 73



Les structures du travail protégé et adapté (STPA)

ESAT (anciennement CAT)

Etablissements Médico-Sociaux, agréés et contrôlés par le Ministère des Affaires Sociales et au niveau régional via les ARS; - 100% de travailleurs handicapés en production; Effectif moyen 90 TH*

EA (anciennement Ateliers Protégés)

Entreprises du milieu ordinaire, agréées et contrôlées par le Ministère du Travail (DDETSPP); 55% de travailleurs handicapés minimum
Effectif moyen 44 TH*

TIH (travailleurs indépendants handicapés)

Environ 75 000 personnes * : dirigeants d'entreprise, gérants, professions libérales, auto-entrepreneurs, micro-entrepreneurs, artisans, commerçants, créateurs d'entreprises ...

EATT (entreprise adaptée de travail temporaire)

Créés à titre expérimental en 2020 : Activité exclusive de mise à disposition à titre onéreux de travailleurs handicapés dans le cadre de contrats de travail temporaire (contrat de mission ou CDI intérimaire)

EA Tremplin:

Les Entreprises Adaptées agréées (430 fin 2022*) peuvent conclure un CDD « tremplin » entre l'EA et un travailleur handicapé (durée 4 mois à 24 mois)
Ce CDD est destiné à favoriser sa mobilité professionnelle vers l'emploi en milieu ordinaire.

* Source GESAT 2021/2022



Modalités d'accès du STPA à la commande publique

- **Clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi** : L'entreprise titulaire peut embaucher en direct un travailleur handicapé (TH)

Le STPA peut intervenir par mise à disposition de TH ou en sous-traitance (ex : peinture, traitement des déchets, nettoyage, espaces verts,...)

Modalité particulière : Clause « handicap », ciblant en priorité les personnes en situation de handicap (principalement pour les marchés de service hors bâtiment)

- **Marchés réservés => 20 fois plus d'heures de travail qu'une clause d'insertion !** (base de comparaison effort d'insertion de 5%)

- Marchés réservés au STPA (depuis 2005 en France)
- Réservation étendue en 2015 aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) accompagnant les personnes défavorisées, et aux entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS).
- Depuis 2020 (loi ASAP) le marché peut-être réservé aux 2 types de structures d'insertion (STPA et SIAE) : **possibilité de co-traitance mais risque de mise en concurrence => importance du sourcing**

- **Procédures de droit commun**

- Procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables pour les achats inférieurs à 40 000 € HT (100 000 € / loi ASAP jusqu'au 31/12/2022 ou pour les marchés innovants) : offre pertinente et pas systématiquement avec le même opérateur économique
- Marchés à procédure adaptée (MAPA) et publicité adaptée entre 40 000 € et 90 000 € HT
- Allotissement (favorable aux artisans et TPE / PME dont le STPA) et procédure adaptée ou négociée pour les petits lots (< 80 000 € HT et 20% du total estimé)
- Une incitation à la sous-traitance aux artisans et TPE/PME (> 10% dans les marchés globaux) : peut bénéficier au STPA

- **Critères de notation sociaux (<20%)** : Critère quantitatif sur le nombre d'heures effectuées par des travailleurs handicapés + Critère qualitatif éventuel (formation, ...) ; Assortis de pénalités



Les marchés réservés au STPA

Etude de faisabilité : choisir des marchés (ou lots) avec technicité, volume, délais et territoire adapté

Possibilité de s'appuyer sur la programmation annuelle des achats ou un diagnostic des achats « transférables » (réalisé par le GESAT pour le CD73)

Sourcing auprès des fournisseurs en s'appuyant sur les réseaux

A réaliser en amont de la consultation => La prestation/le produit recherché correspond-il à ce que peuvent proposer certains ESAT/EA ?

(sécurisé et recommandé par le code de la commande publique - Art R 2111-1 en communiquant le même niveau d'informations à toutes les structures)

S'appuyer sur les réseaux : Plateforme du marché de l'inclusion - Réseau Gesat (EA et ESAT) - Handeco-Pas@Pas (EA et ESAT) - UNEA Union Nationale des Entreprises Adaptées (EA et EATT) - Linklusion (TIH, EA et ESAT) : Annuaire des structures - Information accessible sur le besoin

Ex : Plateforme de marché du réseau GESAT : diffusion d'offres, demande de devis, étude de faisabilité

Possibilités d'ajouter un critère social d'attribution, proportionné à l'importance du marché et sa durée d'exécution

Un critère sur la performance en matière d'insertion (modalités de tutorat, encadrement technique, formation ...) peut être utile pour départager les structures (s'assurer que les personnes dédiées à l'exécution du marché sont en majorité en insertion et de leurs conditions de travail).

Critère quantitatif sur le nombre d'heures effectuées par des travailleurs handicapés + Critère qualitatif éventuel - Assortis de pénalités

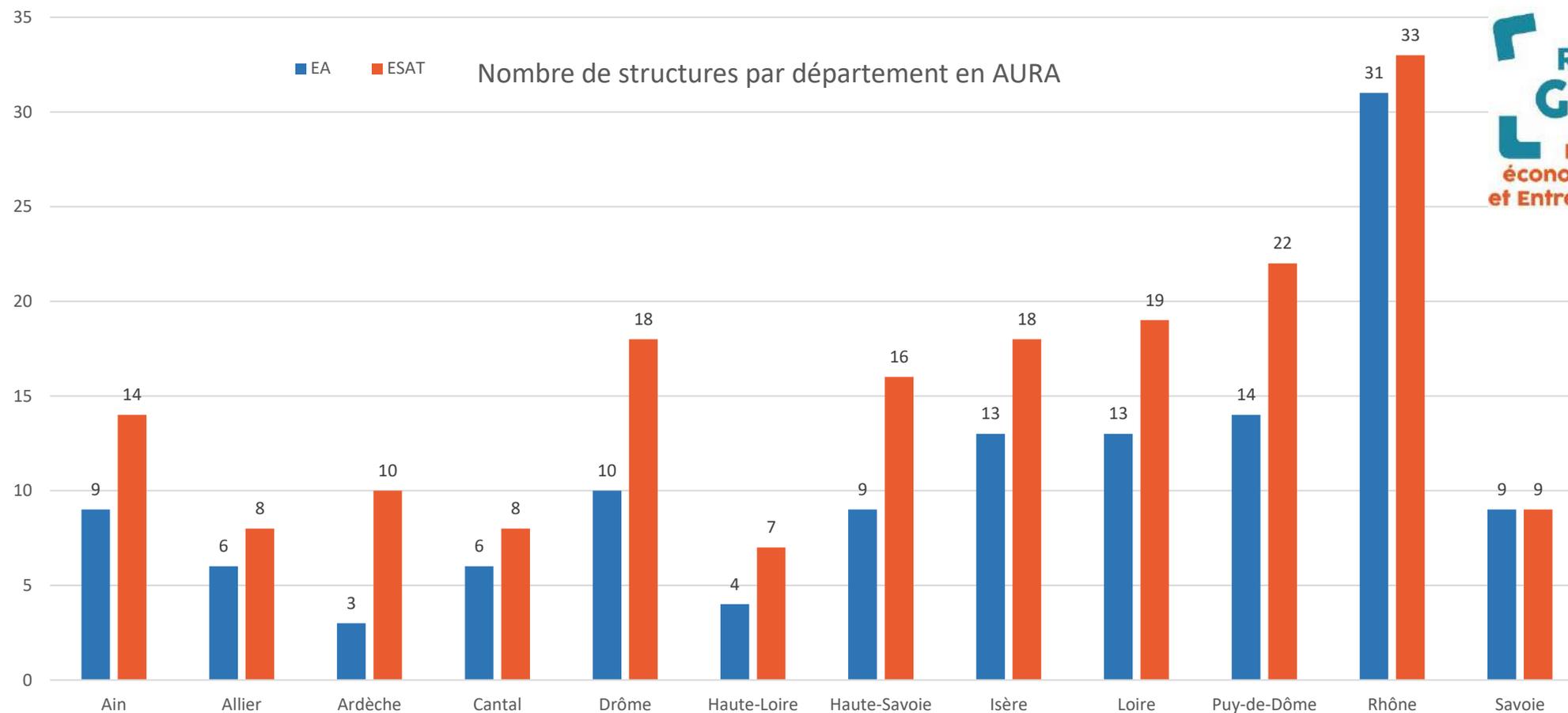
Achats au secteur du travail protégé et adapté (STPA) et réduction de la contribution au FIPHFP (AGEFIPH pour le privé)

La sous-traitance auprès des ESAT-EA vient en déduction de la contribution des collectivités n'ayant pas atteint leur obligation d'emploi de 6% de travailleurs en situation de handicap, à hauteur de **30% HT du Chiffre d'affaires utile** (Fournitures, travaux ou services payés - coûts annexes de produits et matériaux, sous-traitance, commercialisation, etc.) => intérêt des marchés où il y a plus de main d'œuvre (nettoyage, blanchisserie, numérisation, etc.)



PANORAMA DU SECTEUR En AURA : 309 structures en 2022

182 ESAT – 127 EA – 19 660 Travailleurs en situation de Handicap



Collectif des ESAT et EA de Savoie

Groupe informel regroupant tous les ESAT de Savoie et la majorité des EA* pour :

- Créer des synergies
- Renforcer les prestations auprès des clients, les parcours des usagers et salariés (1 020 Personnes accompagnées), le rôle d'acteurs socio-économiques du territoire
(Chiffre d'affaires : 10 M€ /an, 15 000 m2 d'ateliers)



***Sur un total de 19 structures en Savoie : 10 EA (321 salariés)**

et 9 ESAT (1096 travailleurs) représentant 13 pôles de compétences : Communication et marketing, Conditionnement, logistique et transport, Construction et bâtiment, Energie, environnement, gestion des déchets, Espaces verts et paysagers, Impression, reprographie et marquage, Informatique et services numériques, Nettoyage et entretien, Prestations administratives, Production industrielle Productions alimentaires, Restauration, hébergement et services touristiques, Services généraux (source GESAT)

Conditions de réussite et modalités

- **Etude de faisabilité : s'appuyer sur les réseaux**

Choisir des marchés (ou lots) avec technicité, volume, délais et territoire adapté en s'appuyant sur :

- la programmation annuelle ou un diagnostic des achats « transférables » (ex du diagnostic réalisé par le GESAT pour le CD73)
- un sourcing auprès des fournisseurs via les annuaires des structures et une information accessible sur le besoin
- la diffusion des consultations via les réseaux

Plateforme du marché de l'inclusion - Réseau Gesat (EA et ESAT) - Handeco-Pas@Pas (EA et ESAT) - UNEA Union Nationale des Entreprises Adaptées (EA et EATT) - Linklusion (TIH, EA et ESAT)

- **Possibilités d'ajouter un critère social d'attribution, proportionné au marché et à sa durée d'exécution**

Ex : Critère quantitatif sur le nombre d'heures effectuées par des travailleurs handicapés

+ Critère qualitatif éventuel (modalités de tutorat, encadrement technique, formation ...) pour départager les structures

- **Bonus : La réduction de la contribution au FIPHFP (AGEFIPH pour le privé)**

Sous-traitance aux ESAT-EA en déduction de la contribution des collectivités n'ayant pas atteint leur obligation d'emploi de 6% de TH, à hauteur de **30% HT du Chiffre d'affaires utile** (Fournitures, travaux ou services payés - coûts annexes de produits et matériaux, sous-traitance, commercialisation, etc.) => intérêt des marchés où il y a plus de main d'œuvre (nettoyage, blanchisserie, numérisation, etc.)



L'apport du partenariat entre le Réseau GESAT et le Département de la Savoie



Convention 2019-2021+2022 et objectifs

- Mieux qualifier le sourcing et éviter les consultations infructueuses : accès aux outils digitaux (annuaire, place des marchés), accompagnement opérationnel, lien avec les structures
- Développer l'animation auprès des acheteurs : Formations ou sensibilisation des acheteurs, réassurance vis-à-vis des difficultés rencontrées, appui sur des échanges de pratiques (rencontres partenaires, évènements régionaux ..)
- Aller plus loin avec des interlocuteurs dédiés : diagnostic achats, plan d'action, études de faisabilité, valorisation de la sous-traitance au secteur du handicap

Diagnostic achats

Le Département de la Savoie a sollicité le GESAT pour identifier de nouveaux marchés porteurs aux ESAT/EA.

Analyse des marchés passés sur les années 2016, 2017 et 2018 (394 marchés formalisés et 316 MAPA)

Proposition d'un indice de transférabilité se fondant sur :

- Les capacités techniques d'intervention du STPA
- Le maillage territorial des prestataires
- L'expérience et l'expertise du Réseau GESAT



Le Diagnostic achats du CD73



→ 10 grandes familles de métiers transférables identifiées

12% du montant des MAPA et 10% du montant des marchés formalisés transférables (à potentiel de transférabilité fort ou moyen *) portés principalement par les directions des bâtiments, des infrastructures, et des services informatiques.

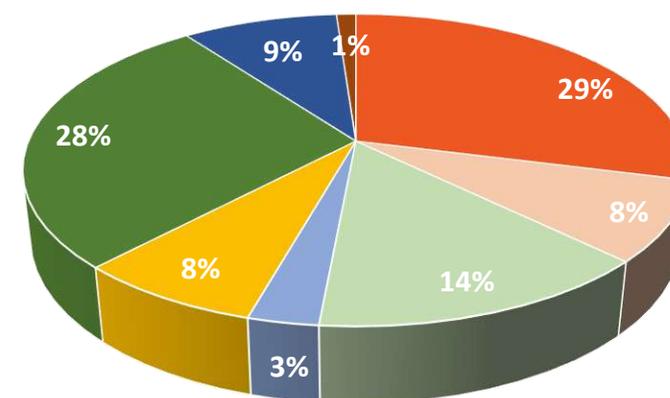
Potentiel de transférabilité *:

Indice d'opportunité "Fort" : les services, fournitures ou travaux de ce marché peuvent être réalisés, en objet et en montant, par des prestataires ESAT ou EA dans une zone géographique pertinente (avec d'éventuelles adaptations mineures de la consultation)

Indice d'opportunité "Moyen" : les services, fournitures ou travaux de ce marché peuvent être partiellement réalisés par des prestataires ESAT ou EA dans une zone géographique pertinente avec des adaptations de la consultation (allotissement géographique, technique, cahier des charges)

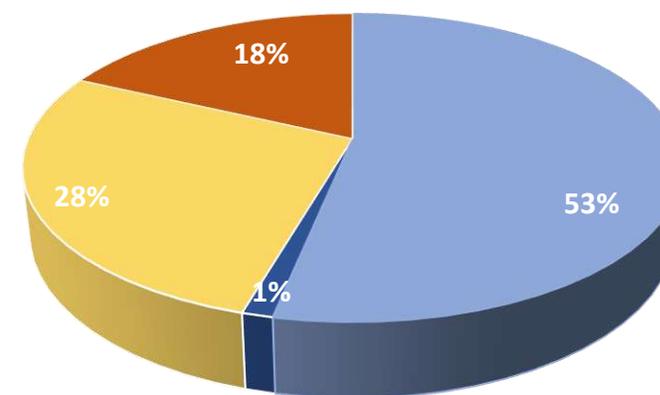
Indice d'opportunité "Faible" : pas de prestataires ESAT ou EA susceptibles de répondre à la consultation

Volume d'achats transférables par segment métier (MAPA)



- Informatique
- Espaces verts
- Administratifs
- Production industrielle
- Communication & événementiel
- Imprimerie
- Second œuvre
- Gestion des déchets

Volume d'achats transférables par segment métier (marchés formalisés)



- Imprimerie
- Production industrielle
- Nettoyage
- Produits d'entretien



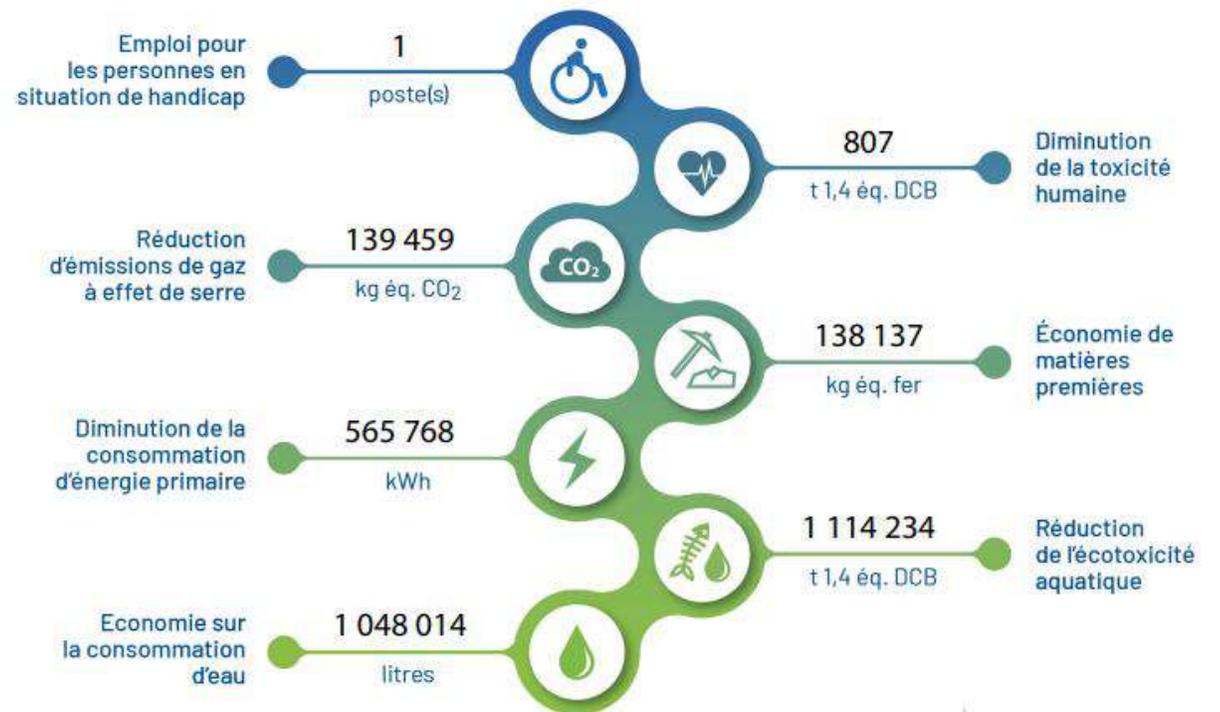
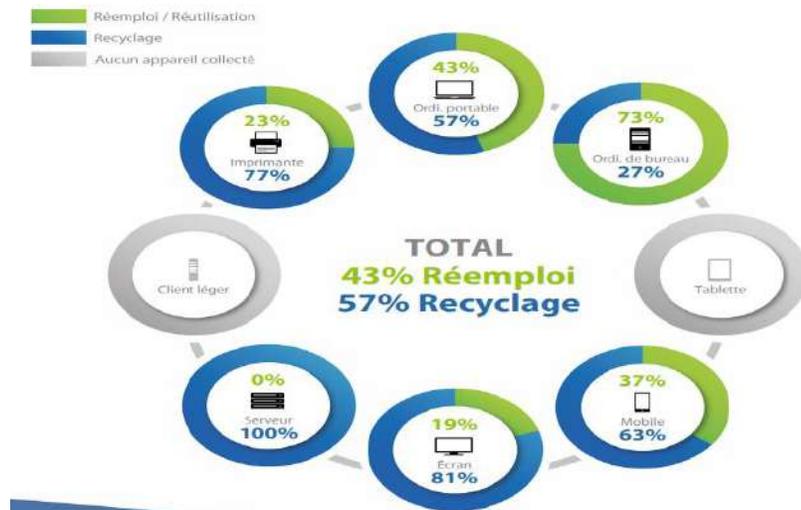
Témoignage de Stéphane PAGES, directeur commercial EAfB des Savoie (Annecy)



Accord-cadre 2019-2022 passé par la DSI pour la collecte et le reconditionnement du matériel informatique (éco-TIC) attribué à l'EA AfB des Savoie (74960 Annecy)

En 4 ans, collecte de :

- 1 280 ordinateurs
 - 104 écrans
 - 110 téléphones...
- Plus de 11 tonnes d'équipements retraités !



Témoignage de Stéphane PAGES EA AfB des Savoie (Annecy)



Fabrication d'un PC portable :

9 millions de PC portables
vendus en France chaque
année

1,5 tonnes d'eau

651 kg de CO²

Durée moyenne d'utilisation d'un
ordi pro : 3,8 années

240 kg de
combustibles
fossiles

22 kg de
produits
chimiques

TOTAL : 1,7 tonnes



**ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**

70 % de l'impact écologique global d'un ordinateur vient de sa fabrication :

Le reconditionner peut permettre de doubler sa durée de vie

Associer à cette démarche écologique un projet social en développant des emplois pour des TH

Faire évoluer les mentalités de Toutes et Tous !



**ISO
9001
QUALITY
ASSURANCE**



Témoignage de Stéphane PAGES EA AfB des Savoie (Annecy)



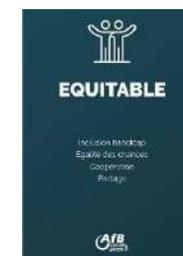
En 1^{ère} année : 2 392 appareils informatiques et mobiles
d'un poids total de 7,2 tonnes traités
2 176 heures de travail induites soit 1,35 ETP

Tâches	Heures	Jours
Collecte	60	9
Effacement de données	234	33
Phases de test	578	83
Administration	12	2
Réparation & Vente	438	63
Démantèlement	854	122
Total	2 176	311

⇒ 7 fois plus que la Valorisation FIPHFP (0,17 U pour 3 000 € de collecte payée correspondant à 314 heures au SMIC)

En moyenne : 1 ETP induit / an

ÉVOLUTION DES COLLABORATEURS CHEZ AFB FRANCE 70% DES COLLABORATEURS SONT EN SITUATION DE HANDICAP



D'après un témoignage de Cécile TARAJAT, Directrice de l'EA ATELIERS SAVOYARDS DE LA VIE ACTIVE (ASVA)



Accord-cadre 2020-2023 passé par la DSI pour la réparation des tablettes attribué à l'EA ASVA (73 – Montmélian)

MAPA mis en ligne sur la plateforme du GESAT => 3 réponses à la consultation

L'EA locale a saisi cette opportunité pour développer de nouvelles missions

Investissement en formation et matériel que l'EA pourra proposer à d'autres donneurs d'ordre

Retour positif de la DSI

Sur un parc de 1 761 tablettes achetées par le Département (1 907 en incluant celles achetées sur fonds propres par les collèges), 53 tablettes envoyées en réparation depuis 04/2021, 35 réparées, 7 en cours de réparation, 11 avec un problème de carte mère, rendant la réparation trop chère.

⇒ taux de panne de 0,6 % sur les tablettes 5 ans après le début du déploiement.

Relation avec le prestataire fluide



Lien SIAE et STPA

Lots réservés au STPA et aux SIAE : possibilité de co-traitance mais risque de mise en concurrence

=> importance du sourcing

(ex du renouvellement du marché Eco-tic)

Témoignages :

Gauthier MESTRALLET, gérant



président de l'EI



Fouad HAMDA, gérant de l'ETTI



Collaborations EI-EA :

- secteur des déchets avec l'EI Tri-Vallées et l'EA **D3E'A**
- secteur espaces verts : rachat de l'EA **EVEALP**



Echanges et questions

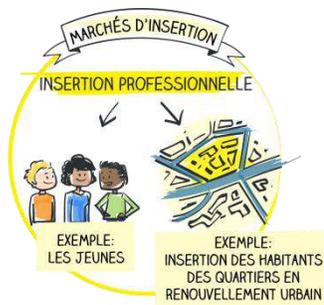
A.3) L'accès des structures de l'IAE à la commande publique

Intervention :

Hélène SANCHEZ, Chargée de mission à l'IAE, Grenoble Alpes Métropole (38)



Différentes solutions juridiques



- **Marchés réservés (L2112-13)**
- **L'objet du marché : les éléments techniques**
- Il est réservé au SIAE
- Définir les besoins précis.
 - S'appuyer sur un BPU précis
 - Accord cadre à bon de commande possible
- Evaluation du marché se fait principalement sur la technique et le prix. Possibilité d'ajouter un critère d'insertion
- **Marchés d'insertion (R2123-7)**
- **Objet du marché : insertion**
- Définir le public visé et le nombre de personnes que vous souhaitez faire travailler, l'activité support.
- Il faut un nombre assez conséquent d'activités pour faire travailler ces personnes.
- Evaluation du marché se fait sur la partie insertion (45% insertion, 35% valeur technique et 20% prix)

Mise à disposition de personnel dans les communes

Partenariat entre Grenoble Alpes Métropole, les communes et les associations intermédiaires

Objectifs du dispositif :

- Mettre à disposition des communes du territoire, du personnel dans le cadre de remplacement ou de surcroît d'activité
- Favoriser la construction de parcours d'insertion pour les salariés



Historique

- **2016** : identification de besoins de personnel dans le cadre de remplacement ou de surcroît d'activité.
GT petites communes – problématiques RH
- **Juillet 2017** : démarrage du dispositif. Mise en place de la convention de mise à disposition.
Collaboration Métropole (Mission institution et coordination territoriale, Direction Insertion et Emploi) / Ville de Poizat (DGS) / TI 38.
- **Novembre 2018** : présentation lors de la réunion des DGS / échange de pratiques avec le Département.
- **Juillet 2021** : présentation du dispositif aux DGS des communes en faisant un bilan.
Intégration de cette offre de service dans le document de mutualisation des services de Grenoble Alpes Métropole
Mise en place d'un document de communication réalisé par TI38.
- **Mars 2022** : Bilan auprès des communes et réflexion sur la formation des salariés
Accompagnement des communes pour la mise en place d'un marché réservé (+40 000€)



Document de présentation

Les Associations Intermédiaires dans la Métropole Grenobloise

Les Associations Intermédiaires (AI) sont des structures d'insertion par l'Activité Economique (SIAE) conventionnées par l'Etat qui mettent à disposition des entreprises, collectivités, EHPAD, bailleurs sociaux, associations et particuliers, des salariés en insertion. Pendant la crise sanitaire, elles ont apporté un renfort important aux communes à travers la mise en place de recrutements rapides et l'intégration des protocoles COVID.



Qu'est-ce qu'une Association intermédiaire ?

- Elle a pour mission sociale d'accueillir des personnes éloignées de l'emploi et de les accompagner vers une qualification et un emploi durable à travers la mise en situation de travail, l'accompagnement socioprofessionnel et la formation.
- Elle effectue un « prêt de main d'œuvre » à titre onéreux, en mettant son salarié à la disposition d'un utilisateur.
- Elle signe un contrat de travail avec le salarié et conclut un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Conclue pour la durée de la mission à réaliser, ces contrats peuvent s'enchaîner successivement pour un même salarié, sans qu'il soit nécessaire de respecter un délai de carence entre chaque contrat.
- Un savoir-faire dans les services à la personne et l'aide à domicile
- Une association loi de 1901 non assujettie à la TVA

Le partenariat avec une Association intermédiaire

- Signature d'une convention, d'un contrat ou réponse à un appel d'offre (marché public réservé)
- Un partenariat de proximité
- Un diagnostic RH des besoins en compétences de l'établissement
- Le recrutement des salariés correspondant à ces besoins en compétences
- Un référent qui accompagne les salariés dans leur prise de poste
- Une agilité pour proposer rapidement de nouvelles personnes en cas d'absence
- La gestion administrative et financière des salariés

Les services apportés

- ✓ **Une réponse rapide**
Sous forme de CDD d'usage, les Associations Intermédiaires peuvent vous mettre à disposition des personnes en un laps de temps très court.
- ✓ **Une réponse adaptée**
Les AI connaissent parfaitement les personnes qu'elles vous proposent car elles les accompagnent tout au long de leur parcours avec des chargés d'insertion socio-professionnelle dédiés et formés. Ainsi elles vous proposeront la personne la plus adaptée à votre besoin.
- ✓ **Une réponse dans la durée**
Les AI assurent le suivi du salarié dans son poste de travail. Un interlocuteur de la SIAE sera toujours disponible pour bien ajuster l'intervention du salarié aux missions qui sont confiées.

Secteurs d'activités

Les secteurs d'activités dans lesquels les Associations Intermédiaires interviennent sont variés mais vous pourrez notamment trouver des réponses pour les besoins suivants :

- **Nettoyage et entretien**
Femme de chambre, Aide-ménagère, Agent de nettoyage, Ripeur, Agent d'entretien en collectivité, ...
- **Restauration collective**
Agent de service, Agent de restauration, Plonge, Aide cuisine, ...
- **Animation, services aux personnes**
Aide animateur, ATSEM, Aide éducateur, Médiateur ...
- **Tertiaire**
Secrétaire, Aide Administrative, ...
- **Manutention et espaces verts**
Manutentionnaire, Jardinier,
- **Surveillance et sécurité**
Agent de sécurité, Veilleur de nuit, ...

Cinq Associations Intermédiaires dans la Métropole

SIAE	Adresse	Téléphone	Mail	Où peuvent-elles intervenir ?
	2 rue Jules Ferry, 38420 Domène	04 76 77 33 95	agi@mairie-domaine.fr	Corenc, Domène, Grenoble, Meylan, Muriennette, Sassenage, La Tronche, Venon, Noyarey, Saint Egrève
	24 Avenue de Rivolta, 38450 Vif	04 76 72 75 99	contact@lefourmi.asso.fr	Brié et Angonnes, Champanier, Champ sur Drac, Claix, Le Gus, Herbey, Jarrie, Miribel Lanchastre, Montcheboub, Notre Dame de Mécize, Pont de Claix, Saint Barthelemy de Sechlienne, Saint Georges de Cammiers, Saint Paul de Varces, Saint Pierre de Mécize, Varces, Vaulnaveys le Haut, Vaulnaveys le Bas, Vif, Vieille ...
	34, avenue Jean Jaures, 38329 Eybens	04 76 40 29 29	contact@mutuelleclaircie.org	Bresson, Claix, Echirolles, Eybens, Fontaine, Grenoble, Gières, Point, Seyssinet, Saint Martin d'Hères
	10 Rue Sergent Sobillot, 38000 Grenoble	04 76 47 18 33	travail.et.partage58@wanadoo.fr	Echirolles, Eybens, Grenoble, Fontaine, Seyssinet, Saint Egrève, Saint Martin le Vinoux, La Tronche, Noyarey
	1 rue Hauquein, 38000 Grenoble	04 76 44 35 88	contact_services@ulyse38.com	Echirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, Noyarey, Poizat, Saint Egrève, Saint Martin d'Hères, Saint Martin le Vinoux, Seyssinet, La Tronche

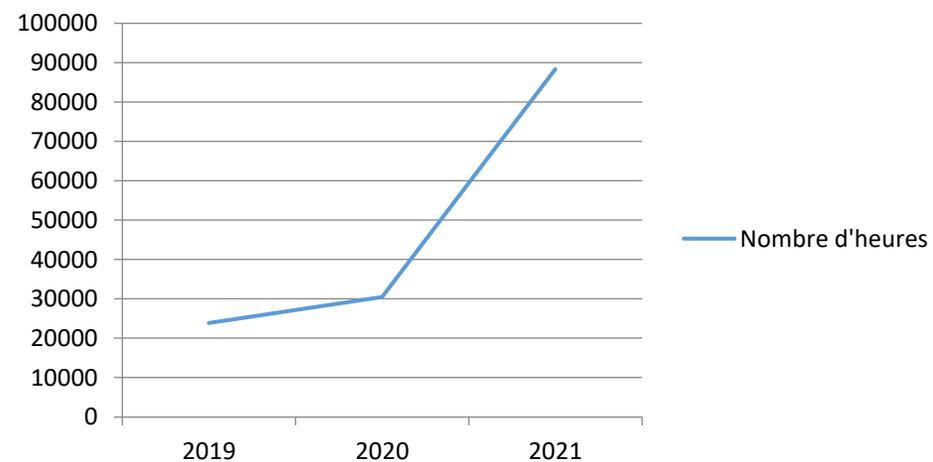


Résultats

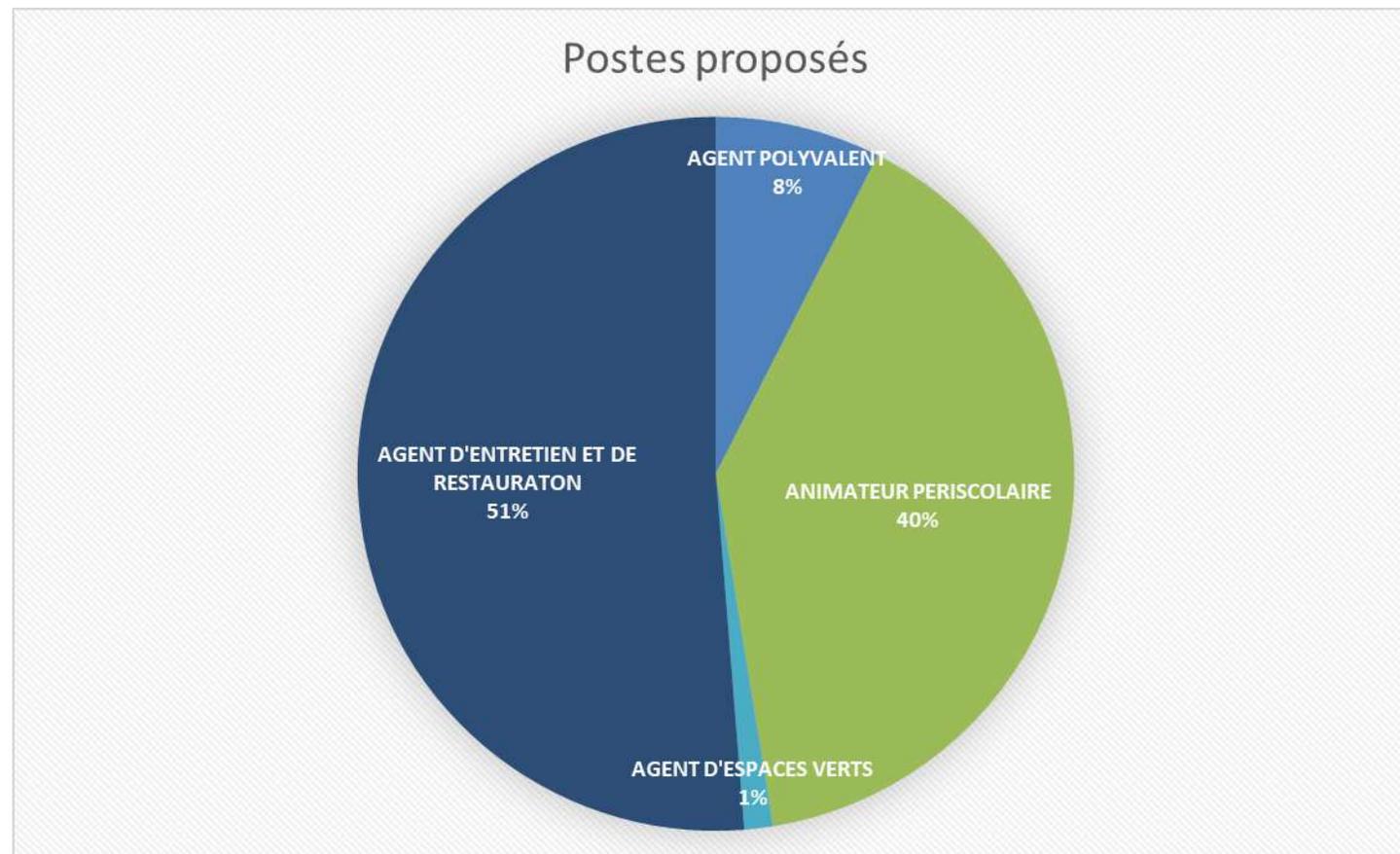
	2019	2020	2021
Nombre d'heures	23828	30472	88388
Nombre de salariés	169	411	958
Nombre de communes	17	23	29

Soit 48,7 ETP

Nombre d'heures



Postes proposés



A.3) L'accès des structures de l'IAE à la commande publique

La capacité de réponse des SIAE à un marché public : l'exemple d'Idée Services Auvergne

Interventions :

Richard HOLLEMAERT, Facilitateur de clause sociale, CIPRO43 (43)

Gatherine PIOVESAN, Directrice Idée Services Auvergne (43)



Présentation d'Idée Services Auvergne

- Fondée en 1990 à Brioude (Haute-Loire)
- Effectif : 49 salariés
- Entreprise d'insertion spécialisée dans :
 - la propreté-maintenance
 - l'entretien des espaces verts
 - l'élagage
 - nettoyage cryogénique, aérogommage et nettoyage à vapeur sèche
- Interventions sur 4 départements (43, 63, 15, 03)



Une démarche qualité au service des clients



- Une formation professionnelle continue et une montée en compétences afin de garantir le meilleur service aux clients de l'entreprise.
- Obtention du label « QualiTerritoires » en 2019, récompensant la compétence d'ISA et son expérience dans les « Travaux forestiers à proximité et aux abords des lignes électriques Haute Tension et Basse Tension ».
- Plan massif d'investissement en 2020 pour l'acquisition de nouveaux matériels (matériel neuf, à batterie et ergonomique afin de prévenir les TMS)



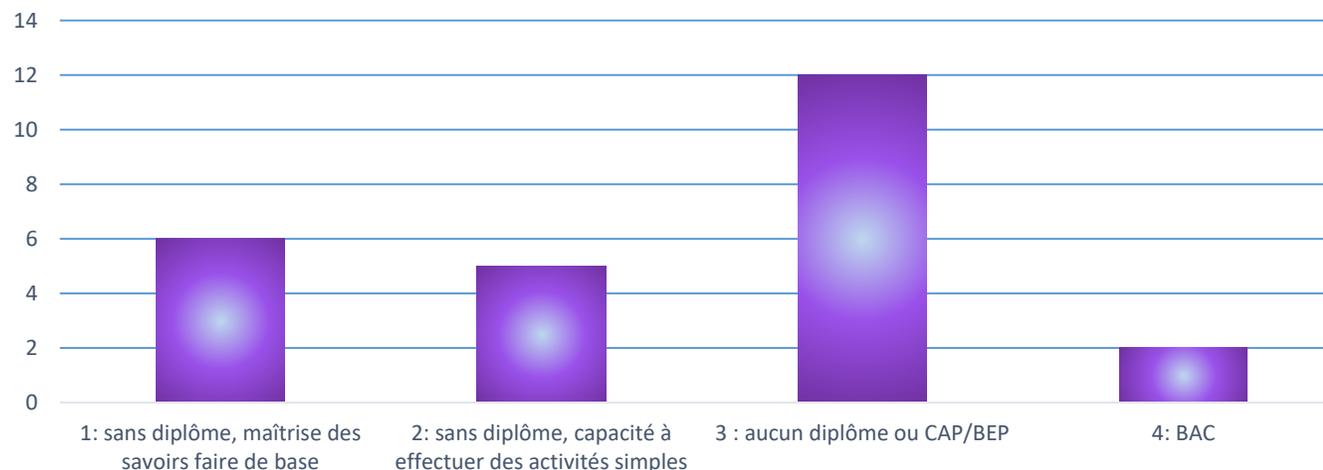
- ISA utilise uniquement des produits biodégradables et des techniques compatibles avec notre environnement et notre santé.
- Les différentes prestations d'ISA sont aujourd'hui réalisées auprès de particuliers, collectivités locales, entreprises et industries.



Focus sur le nettoyage des services déconcentrés de l'Etat en Haute-Loire

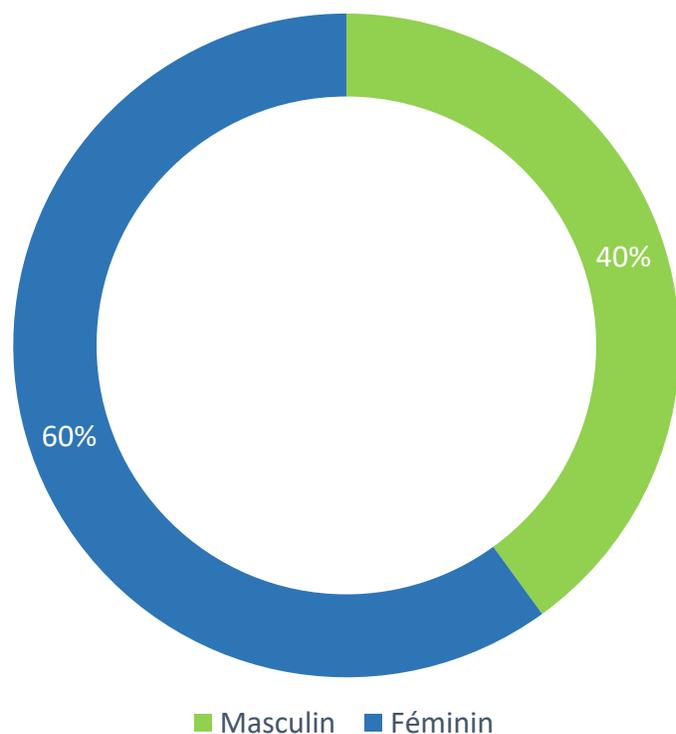
- Depuis 2021, ISA assure le nettoyage des services de l'Etat tels que la DDFIP, la DDETSPP ou les services de la préfecture
- A l'heure actuelle, ce marché a produit plus de 9 500 heures d'insertion.
- ISA intervient sur l'ensemble des bassins de la Haute-Loire (Brioude, Le Puy et Monistrol Yssingeaux). Les salariés travaillent dans le périmètre de leur domicile afin de régler la problématique de la mobilité.
- 25 participants aux heures d'insertion sont mobilisés dans le cadre de ce marché.

Niveau de formation des 25 participants

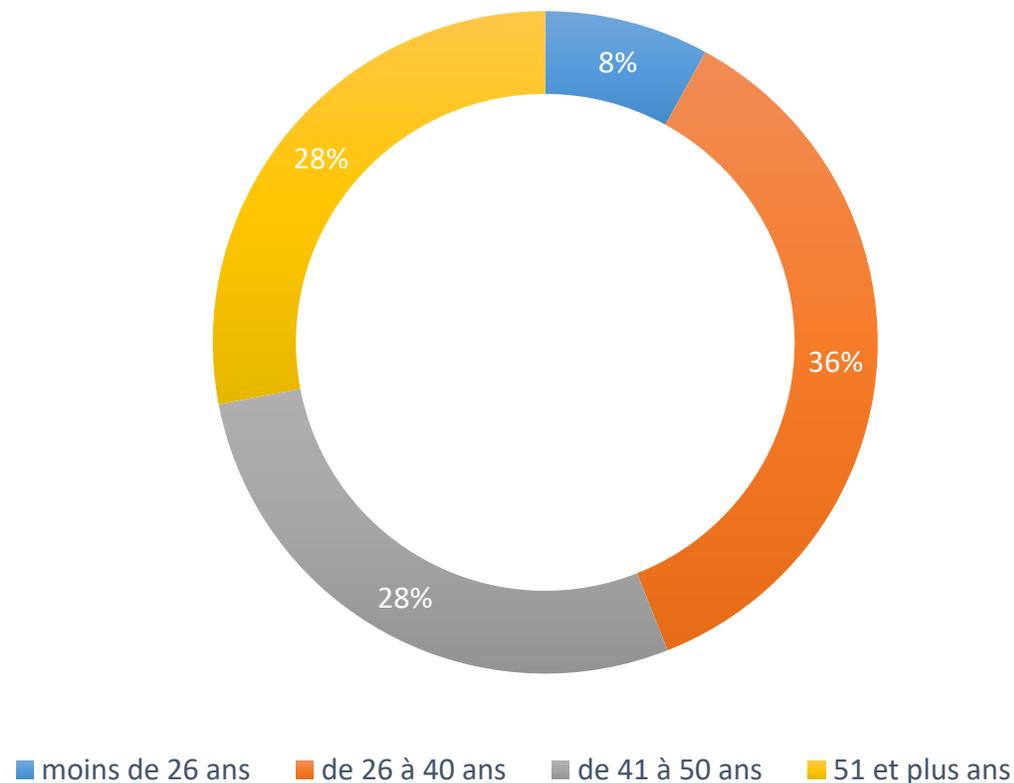


Profil des bénéficiaires des heures d'insertion

SEXE DES PARTICIPANTS



ÂGE DES PARTICIPANTS



Le positionnement et les objectifs d'ISA face à la commande publique

- ✓ Aujourd'hui, ISA répond activement aux marchés publics vis-à-vis desquels il lui est possible de proposer ses services.
 - ✓ ISA est notamment abonnée à des plateformes de publication des marchés.
 - ✓ Cette structure peut se positionner de nouveau sur un marché de même importance que celui portant sur le nettoyage des services déconcentrés de l'Etat.
-
- ISA souhaite asseoir son activité sur le département de la Haute-Loire.
 - Encourage l'organisation de rencontres entre les acheteurs et les SIAE sur le format des expressos afin de combattre les clichés sur l'insertion mais aussi présenter son service à destination des entreprises touchées par des difficultés de recrutement.
 - Les marchés publics de 4 ans permettent de pérenniser la situation des salariés et ainsi leur offrir des contrats plus intéressants.

Echanges et questions



ATELIER B

REALISER LA CLAUSE SOCIALE DANS LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Tour de France de la clause sociale

Mardi 29 novembre 2022 - Hôtel de Ville de Lyon



INTRODUCTION

Intervention : Pénélope Sylvestre-Baron, Chargée de mission renouvellement urbain - MMI'e (69)

Cartographie des 53 QPV du NPNRU en AuRA

◆ 20 Quartiers d'intérêt national

◆ 33 Quartiers d'intérêt régional



Réalisation d'insertion dans le NPNRU

- Depuis le début de la mise en œuvre du NPNRU jusqu'au 31/12/2021, les clauses sociales du NPNRU sur la région ont généré plus de :
 - **396 700 heures d'insertion**
 - réalisées par **1263 bénéficiaires**
 - dont **606 résidents en QPV**

Source : Compilation des données de 13 organismes couvrant 44 QPV (19 QIN et 25 QIR) sur 53 inscrits dans le NPNRU en AuRA. Certains territoires n'ont pas pu faire remonter leurs données à temps.



Enjeux du NPNRU

- La **Charte nationale d'insertion** impose aux Maîtres d'Ouvrage bénéficiant de financements de l'ANRU d'embaucher des publics en insertion résidant en QPV. Toutefois, la réalisation des obligations d'insertion dans le cadre du NPNRU à l'échelle régionale peut prendre différentes formes selon les contextes territoriaux, les spécificités des quartiers, la typologie des habitants...
- Une **déclinaison locale de la Charte** permet d'engager formellement l'ensemble des Maîtres d'Ouvrage sur le déploiement qualitatif des clauses sociales (attention particulière sur la durée des parcours, l'embauche de « publics cibles » - résidents en QPV, femmes, BRSA...), en actant les règles spécifiques de gestion des clauses sur un territoire.
- Au-delà du suivi des heures d'insertion sur les opérations de travaux, les subventions de l'ANRU favorisent le **développement de la diversification des supports d'insertion** :
 - Embauche sur des « postes supports » aux chantiers de RU (ingénierie, administratif, médiation sociale...)
 - Création de marchés réservés et d'insertion (peinture, nettoyage, entretien des espaces verts...) valorisables dans le cadre de la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) ;
 - Opérations de reconstitution de l'offre de logements démolis localisées hors des QPV...

Les sous-thèmes de l'Atelier B

Le NPNRU représente un véritable levier pour l'émergence d'opportunités de formation et d'emploi dans la région, grâce au partenariat d'un panel d'acteurs. Illustrations de mises en œuvre :

- **De méthodes de sourcing des publics innovantes**
 - B.1) Le repérage et la mobilisation des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- **De parcours de formation sur des métiers en tension dans le secteur du bâtiment**
 - B.2) Former au désamiantage dans le cadre de la clause sociale
- **D'expérimentations croisant des enjeux sociaux et environnementaux**
 - B.3) Le rôle des bailleurs sur l'aménagement des quartiers et l'insertion



B.1) Repérer et mobiliser les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

Interventions :

Charline FATHOUNI, Facilitatrice des clauses sociales, Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse (01)

Sonia HAMADOU-TENANT, Conseillère réseau emploi, Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse (01)

Educateurs de la Sauvegarde de Bourg-en-Bresse (01)



ACTION : Les rendez-vous de l'emploi

UN POINT DE DEPART

- Une problématique rencontrée sur un chantier, une sollicitation de l'équipe ANRU

OBJECTIF

- Faire vivre le quartier et aller au devant des publics

UN ETAT D'ESPRIT

- Simplicité, convivialité et accès à l'emploi

DEUX EVENEMENTS

- Juillet 2021 : 1^{er} rdv de l'emploi
- Septembre 2022 : 2^{ème} rdv de l'emploi (financé par la Région)



#TOUSMOBILISÉS
Apportez votre CV



RENDEZ-VOUS DE
L'EMPLOI
Vendredi 16 septembre 2022
de 9h à 13h

PLACE LOISEAU -
QUARTIER DU PONT DES CHEVRES -
BOURG-EN-BRESSE

Rencontrez les entreprises dans un contexte
convivial et décalé
Entreprises, intérim, opérateurs de l'emploi, de
l'insertion et de la mobilité...

Organisé et financé par :



Programme



Dès 9 heures

Jobdating multisectoriel

Animation participative autour de la cuisine :

Cuisinez votre meilleure pizza
avec Pulcinella



Soyez créatifs avec Boc à Récup

Découvrez et pratiquez les métiers du bâtiment
avec l'AFPA



Déplacez-vous autrement avec LUSIEO1, Décathlon
et le Dahlr



A partir de 12h

Dégustez vos réalisations en présence
d'Emmanuelle Merle, Vice-présidente
Emploi, insertion, économie sociale et solidaire



Pour tous renseignements :

sonia.hamadou@grandbourg.fr - 06 11 38 09 85

charline.fathouni@grandbourg.fr - 06 15 72 75 86







MERCI DE VOTRE ATTENTION

ET PLACE AU TEMOIGNAGE

DES EDUCATEURS DE LA SAUVEGARDE DE BOURG-EN-BRESSE



B.1) Repérer et mobiliser les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

Interventions :

Yassin BOUMALLASSA, Facilitateur clauses sociales, Clermont-Auvergne Métropole (63)

Florence HOPPENOT, Référente clause insertion, Agence Pôle emploi, Clermont-Auvergne Métropole (63)



ACTION : Forum emploi dans les maisons de quartier



Repérage des demandeurs d'emploi résidant en QPV (convention Clermont Auvergne Métropole – Pôle Emploi)



Mailing aux demandeurs d'emploi ciblés



Communication avec les partenaires de l'emploi, Maison de Quartier pour informer au plus près les candidats



Affichage « au pied de la Tour »



Proposition d'atelier pour se préparer à la rencontre à la Main de Quartier



Maison de Quartier Centre Nelson Mandela



Plus d'une centaine de participants répondant aux critères de l'insertion

13 entreprises présentes



Echanges et questions

B.1) Repérer et mobiliser les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

Intervention :

Annaëlle PAUL, Référente Pôle DSU & coordinatrice insertion, ALLIADE HABITAT



Action : L'école des Geek du bâtiment

Remobiliser et placer en emploi des jeunes déscolarisés, sur les métiers en tension du bâtiment, en lien avec le réseau d'employeurs du territoire.

- Aller chercher les **jeunes au sein du QPV** grâce à des actions de sourcing ciblés
- Monter une **formation courte, pratique, préqualifiante et rémunérée** de 3 mois : gestes techniques de base, codes de l'entreprise (technique de recherche, coaching)
- Lever les **freins annexes** grâce à un accompagnement social
- Assurer le **lien permanent entre candidats et employeurs** pour assurer une insertion professionnelle (PMSMP, job dating)



Action : L'école des Geek du bâtiment

1 session = 12 à 14 jeunes

Lieu de la formation : dans un local d'Alliade Habitat aux Minguettes à Vénissieux

Un projet tripartite :

Alliade Habitat 
Groupe ActionLogement



Soutenu et financé par :



Impacts

La 1ère session s'est tenue du 25/04/22 au 19/07/22 :

- 8 stagiaires sur 12 inscrits finissent la formation.
- **100% partent à l'emploi** dont 80% en alternance.

Un quartier dynamisé et des partenaires mobilisés :

- 3 nouvelles sessions programmées en 2022-2023



B.1) Repérer et mobiliser les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

Intervention :

Nora LETTAT, Référente Insertion, Lyon Métropole Habitat



Action : Opération de Démolition – Désamiantage de l'UC1

Premier office public de l'habitat de la Métropole, LMH se définit comme une entreprise inclusive, engagée et solidaire.

Gère 32 650 logements sociaux et accueille 63 763 locataires occupants.

Lyon Métropole Habitat poursuit l'objectif de favoriser l'insertion par le retour à l'emploi ou à la formation de ses habitants éloignés de l'emploi.

LMH contribue à des parcours d'insertion via la production de plus de 133 000 heures d'insertion en 2021 bénéficiant à 361 personnes.

Plus de 26 marchés de travaux clausés :

marchés réservés,
marchés de services
chantiers d'insertion professionnels,
chantiers jeunes



Action : Opération de Démolition – Désamiantage de l'UC1

Contexte : Démolition – désamiantage d'une résidence « l'UC1- BRON PARILLY », opération inscrite au programme de renouvellement urbain. L'objectif : réaliser 4819 heures d'insertion.

Développer des opportunités d'emploi:

1 - Interroger sur les besoins RH de l'entreprise Arnaud Démolition et du bureau d'études :

- Connaître les différentes étapes de l'opération de démolition
- Analyser les besoins RH : manœuvre de chantier – entretien de la base de vie – sécurisation du chantier – Etudier les différentes offres de services

2 - Le repérage du public : multiplier les différents canaux de communication :

- Bouche à Oreille : le porte à porte avec le gardien d'immeuble. Dispositif d'inclusion proposé aux locataires en direct. courrier adressé aux locataires pour leur proposer les offres.
- Partenaires institutionnels - Maison de l'emploi de Parilly à Bron
la Régie de quartier Réussir l'Insertion à Bron : suivi et accompagnement, préparation à l'entretien, rédaction de CV
- **Facilitatrice de la MMI'e Raphaële GRANGE:** accompagnement RH avec préparation à l'entretien professionnel + suivi des bénéficiaires
- Les ETTI du territoire mobilisées en complément.



Action : Opération de Démolition – Désamiantage de l'UC1

Les effets positifs de la clause sociale

Résultat quantitatif :

- **4819 heures d'insertion réalisées et 13 emplois créés.**
 - **5 salariés** pour l'opération de démolition sur des postes de manœuvre, recrutés par des ETTI. **3896,25 HI**
 - **7 Brondillants** du QPV pour le nettoyage des locaux de la base de vie recrutés par l'intermédiaire de RIB ayant le statut d'entreprise d'insertion. **439 HI**
 - **1 recrutement féminin** d'un dessinateur projeteur en CDD répondant à des obligations insertion intégrées au marché de MOE à 6 mois. **680 HI**
 - **1 rencontre métiers – information**
 - **1 forum emploi** 143 candidats et 92 entretiens professionnels
 - **1 vidéo avec les professionnels présents sur le chantier de la démolition - outil pédagogique d'orientation** professionnel encore utilisé pour les collégiens du collège T.MONOD

Action : Opération de Démolition – Désamiantage de l'UC1

Résultat qualitatif

- **Présentation et promotion du métier mal connu « désamiantage et démolition »** - opportunités de travail dans le secteur et en parallèle apporter une information sur l'activité du désamiantage.
Permettre la découverte du contexte d'intervention et des spécificités fortes en terme de sécurité.
Les 2 entreprises, Arnaud Démolition et Gepral ont rencontré des candidats, une dizaine de participants se sont mobilisés.
- **Visite de chantier programmée mais ajournée** contraintes sanitaires liées au Covid.

Bénéfices de cette expérience :

Le droit à l'employabilité, un emploi - un salaire - une place dans la société, renouer avec le monde du travail, reprendre des habitudes professionnelles (rythme, horaires, ponctualité...), reprendre confiance en soi, reconnaissance des autres et de soi-même.

En outre les publics sourcés non retenus ont pu débiter un suivi auprès de référents emploi.

Le pouvoir d'achat des habitants, locataires, garantir le paiement des loyers et des charges.

Echanges et questions

B.2) Former au désamiantage dans le cadre de la clause sociale

Interventions :

Yassin BOUMALLASSA, Chargé de mission clause sociale au nouveau programme de rénovation urbaine, Clermont-Auvergne Métropole (63)

Aneessa SOHAWON, Chargée de relations entreprises, MMI'e (69)



Réglementation

L' article L4154-1 du code du travail version en vigueur depuis le 01 mai 2008 stipule :

- **Interdit** de recourir aux **salariés en CDD** ou **en mission temporaire** pour l'exécution de travaux particulièrement dangereux figurant sur une liste.
- Cette liste comporte, des **travaux** qui font l'objet d'une **surveillance médicale renforcée** au sens de la réglementation relative à la médecine du travail.
- **Travaux exposant les agents chimiques dangereux** suivants : **Amiante** : opérations d'entretien ou de maintenance sur des flocages ou calorifugeages ; travaux de confinement, de retrait ou/et de démolition

Modules de formation intégrés dans la POEC

- **Module obligatoire (35h)**
 - **Formation préalable opérateur SS3**
- **Modules complémentaires (35h)**
 - **Formation au confinement**
 - **Utilisation du matériel de désamiantage (aspirateur, extracteur, UCF, UMD)**
 - **SST initial contextualisé à l'amiante**
 - **Habilitation électrique BO H0**
 - **Formation au personnel sur matériel électroportatif (DEKRA):**
 - **Port des EPI travail en hauteur**
 - **Gestes et postures et équipier 1er intervention incendie**
 - **Risque plomb**

➤ **DUREE TOTALE en formation : 70 heures (2 semaines)**

Financement POEC/POEI (financement Pôle emploi)

	POEC	POEI
Objectif	Former un ou plusieurs demandeurs d'emploi afin d'acquérir les compétences attendues par les entreprises	
	et identifiées par une ou plusieurs branches professionnelles et correspondant à un territoire	avant une embauche
Type de contrat	Contrat de 12 mois et plus ou CDI	
Formation	Réalisée par les OPCO	Réalisée par l'Organisme de Formation
Durée	jusqu'à 400 heures avant le début du contrat Elle peut comporter une période de stage en entreprise ou de formation en situation de travail (AFEST).	
Prise en charge	Pôle emploi / OPCO / Employeur	
Mise en œuvre	Convention financière Pôle Emploi – OPCO	Intervention Employeur, Pôle emploi, demandeur d'emploi
Statut	Stagiaire de la formation professionnelle	
Rémunération	- protection relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles - Rémunération de stage versée par Pôle emploi ou maintien de rémunération par l'Employeur pour un salarié en CUI ou CDDi	
Aide	Sous certaines conditions, prise en charge d'une partie des frais de déplacement, de repas et d'hébergement	

Résultats

Un recrutement en 3 temps :



- **Une 1ère réunion d'information collective : 23 demandeurs d'emploi prescrits,**
19 présents,
13 intéressés pour poursuivre le recrutement.
- **Des entretiens individuels :**
13 présents,
5 retenus par les entreprises pour l'entrée en formation
- **La formation :**
5 convoqués,
4 présents,
3 validés
- **A l'issue de la formation :**
1 CDI de chantier
2 CDI

Promotion année 2021



- 6 informations collectives
- 47 participants
- 29 candidats validés par l'organisme de formation
- 25 présents au job dating
- 17 sélectionnés par les entreprises et entrent en formation
- 9 périodes d'essai validées



Vidéo

MMI'e

Opérateur Amiante – Témoignages entreprise et salariés



Echanges et questions

B.3) Le rôle des bailleurs sur l'aménagement des quartiers et l'insertion

Interventions :

Nathalie BARALE, Facilitatrice des clauses sociale, MMI'e (69) ;

Damien CHENEL, Directeur de la Prévention et de la Vie Sociale, GrandLyon Habitat (69)

Simon MIROUZE, Directeur général délégué, ENVIE



Quand les bailleurs sociaux utilisent les opérations de renouvellement urbain comme support pour l'insertion

Les territoires en renouvellement urbain

- Des synergies d'acteurs
- Des expérimentations

Exemple de mise en œuvre d'actions en faveur de l'insertion par GrandLyon Habitat



sur les quartiers Langlet-Santy et Mermoz dans le 8^{ème} arrdt de Lyon

Exemple de la mise en place d'une solution en interbailleurs pour la collecte et le traitement des déchets encombrants





Intervention : Damien CHENEL, Directeur de la prévention et de la vie sociale



L'insertion chez GrandLyon Habitat : quelques indicateurs clés



BILAN 2021

- **1^{er} bailleur de la Métropole** en terme d'heures d'insertion avec presque 200 000h
- **+38%** d'heures d'insertion entre 2020 et 2021
- **511 bénéficiaires** de nos clauses (107 ETP)
- **24%** de sorties positives dans le cadre des clauses d'insertion
- **3 actions de promotion des métiers** mises en place et organisées en lien étroit avec les partenaires locaux.
- **38 chantiers jeunes mis en place, 164 jeunes concernés**
- **3 actions d'accompagnement à l'emploi** proposées à nos locataires (quartiers NPNRU). Accompagnement personnalisé, individuel, et/ou collectif.
- Mise en place d'une expérimentation interbailleurs de **Médiation Emploi Insertion (Adulte Relais)**
- **Animations** mises en place avec des structures de la **création d'entreprise** pour aider nos locataires à concrétiser leurs projets de création d'activité (Lyon 8^e et Vénissieux)



Mise en œuvre de la clause d'insertion chez GrandLyon Habitat



- Clauses sociales dans nos marchés de travaux :
 - Clauses quantitatives (nombre d'heures)
 - Clauses qualitatives (animations de promotion des métiers et actions d'insertion)
- Marché de Services et d'Insertion (Peinture, Espaces Verts, Hygiène et propreté)
- Marchés et lots réservés (Mesures températures, lot peinture signalétique, sols souples, etc...)
- Clauses sociales dans nos marchés de services (Hygiène et propreté, Encombrants, etc..)
- Clauses sociales sur les équipes de Maîtrise d'œuvre.



Lyon 8^e : une implication forte de GLH dans l'aménagement du territoire et le développement d'actions d'insertion

- Engagement Insertion (clauses + actions d'insertion)
= Outil de développement local



- Mobilisation des SIAE et des partenaires locaux



- Réalisation de la clause
- Organisation et participation aux actions promotion des métiers
- Accompagnement à l'emploi (Nés&Cité)
- Marchés / lots réservés (Sols Souples, Langlet Santy)
- Forum Objectif Emploi



- Mise en place d'action interbailleurs : Médiateur Emploi Insertion
- Tribbox / ILOE
- Clauses sociales sur le traitement des déchets (AC Démolition, Marché Encombrants)
- Territoire ZERO chômeurs longue durée

Exemple dynamique territoriale : Clauses d'insertion Lyon 8e

- Utilisation de la clause comme outil de développement local
 - Heures d'insertion
 - Actions de promotion des métiers coordonnées par la MMI'e :
 - sur bâtiment 0 à Mermoz Sud
 - 3 PMSMP à mettre en place pour les entreprises en marché avec GLH
 - Résultats : 2 PMSMP mises en place en 2022 ayant abouti à la signature de 2 contrats de professionnalisation (menuiserie)
 - Présentation métiers lors du forum Objectif Emploi
 - Simulation d'entretiens d'embauche en partenariat avec l'antenne Maison Lyon Pour l'Emploi
- Lot réservé : peinture signalétique (Langlet Santy)
 - Prestation réalisée par une SIAE de Lyon 8^e (RQ Eurequa) : 1200 heures réalisées, 8 salariés en parcours
- Partenariat avec Nés & Cité :
 - Accompagnement personnalisé à l'emploi (suite à diagnostic social dans le cadre du projet NPNRU)
 - Organisation d'un Forum « Objectif Emploi » regroupant partenaires locaux, SIAE, entreprises ayant des animations d'insertion à réaliser dans le cadre des clauses (Langlet Santy)

Mobilisation des publics grâce à une expérimentation interbailleurs :
Poste de Médiateur
Emploi Insertion
Porté par ALLIES

Essaimage sur d'autres territoires (Vénissieux, La Duchère, Vaulx en Velin)

Intervention : Simon MIROUZE, Directeur général délégué, ENVIE



Pôle Métropolitain d'Économie Circulaire

Version actualisée – mai 2022



Proposition de valeurs

En réponse aux enjeux techniques, sociaux et écologiques de la collecte et du traitement des déchets encombrants sur le territoire lyonnais, l'ensemble des acteurs agissant sur la filière se sont réunis pour proposer une solution collective, innovante et vertueuse :



Un nouvel outil métropolitain de gestion des déchets hétéroclites

Par un système territorialisé de coopération public-privé-ESS

Une plateforme industrielle de sur-tri couplée à un système de collectes et de logistique de proximité

Propositions techniques



PLATEFORME DE SUR-TRI

- Regroupement-massification
- Sur-tri
- Extraction de flux en vue de réemploi
- Recyclage et valorisation énergétique (objectif > 80 %)



HUB LOGISTIQUE

- Collecte en tournées, sur bons de commandes
- Collecte ponctuelle
- Gestion du risque - urgences
- Curage - débarras
- Déchèteries éphémères



GESTION D'ESPACES

- Micro-déchèteries
- Espaces de massification
- Rabattage, propreté
- Gestion d'espaces

ACTIONS DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Animations

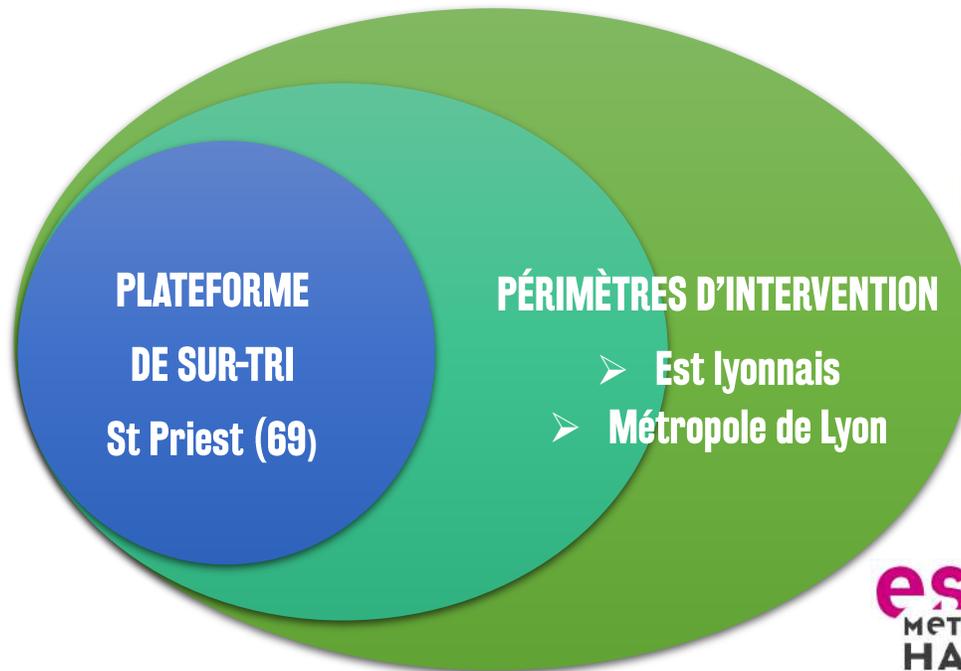
Les prestations pourront être assurées :

- Soit en « direct » par l'un ou plusieurs des prestataires
- Soit via le groupement – la SCIC ILOé

Périmètres et acteurs engagés



FLUX : Encombrants des bailleurs sociaux (Grand Lyon ? 12.000 tonnes/an) et assimilés



Avec le soutien de

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Alliade Habitat
Groupe ActionLogement

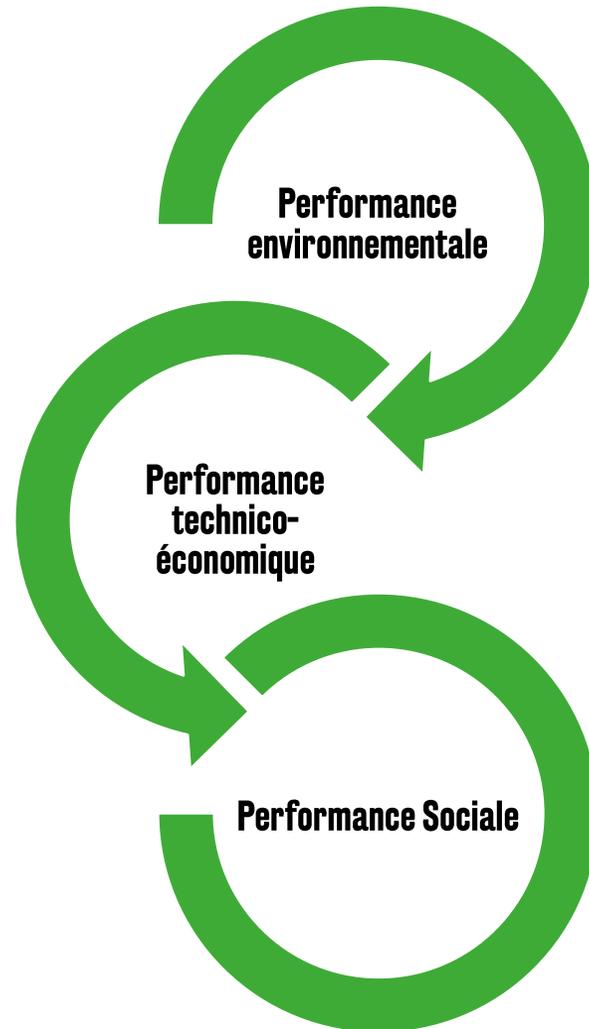


SERDEX
SERFIMRECYCLAGE

VEOLIA
GRAND LYON
la métropole



Impacts



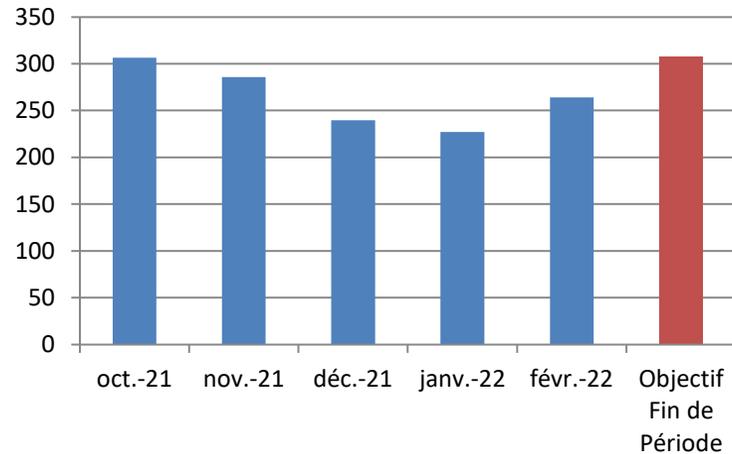
- **Réduction à la source des déchets**
- **Réemploi et objectifs de recyclage**
- **Collecte préservante – tri à la source**

- **Traçabilité et Reporting**
- **Maîtrise des coûts**
- **Proximité et Flexibilité**

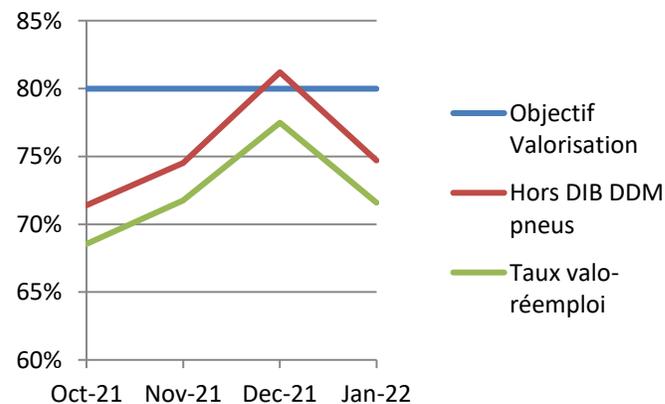
- **Parcours d’insertion et de formation**
- **Sensibilisation et citoyenneté**
- **Société Coopérative d’Intérêt Collectif (gouvernance partagée)**

Tonnage et valorisation

Tonnages mensuels

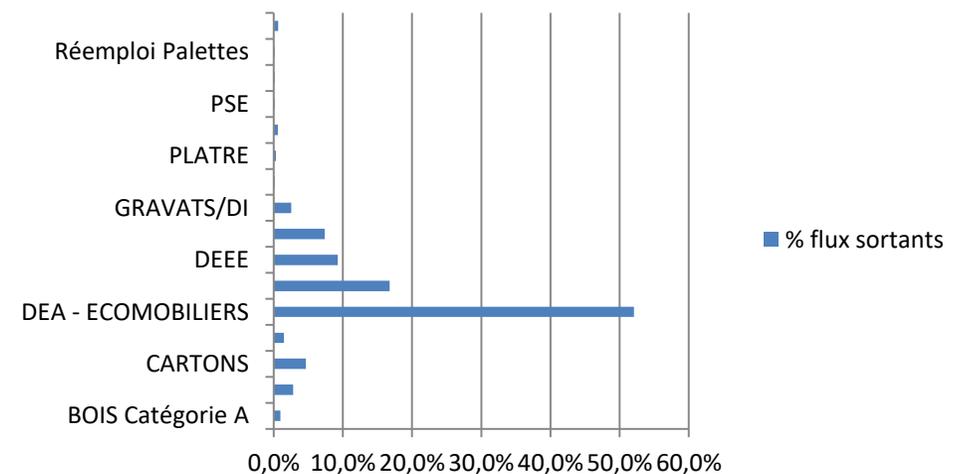


Taux de valorisation



Indicateur	Objec- tif	oct-21	nov- 21	déc- 21	janv- 22	févr- 22	Total réalisé A2	% attei- nte de l'obj ectif
Tonnages mensuels	308	306	286	240	227	264	1 323	29%
Objectif niveau d'activité (tendance annuelle)	4600	3678	3429	2877	2724	3168		

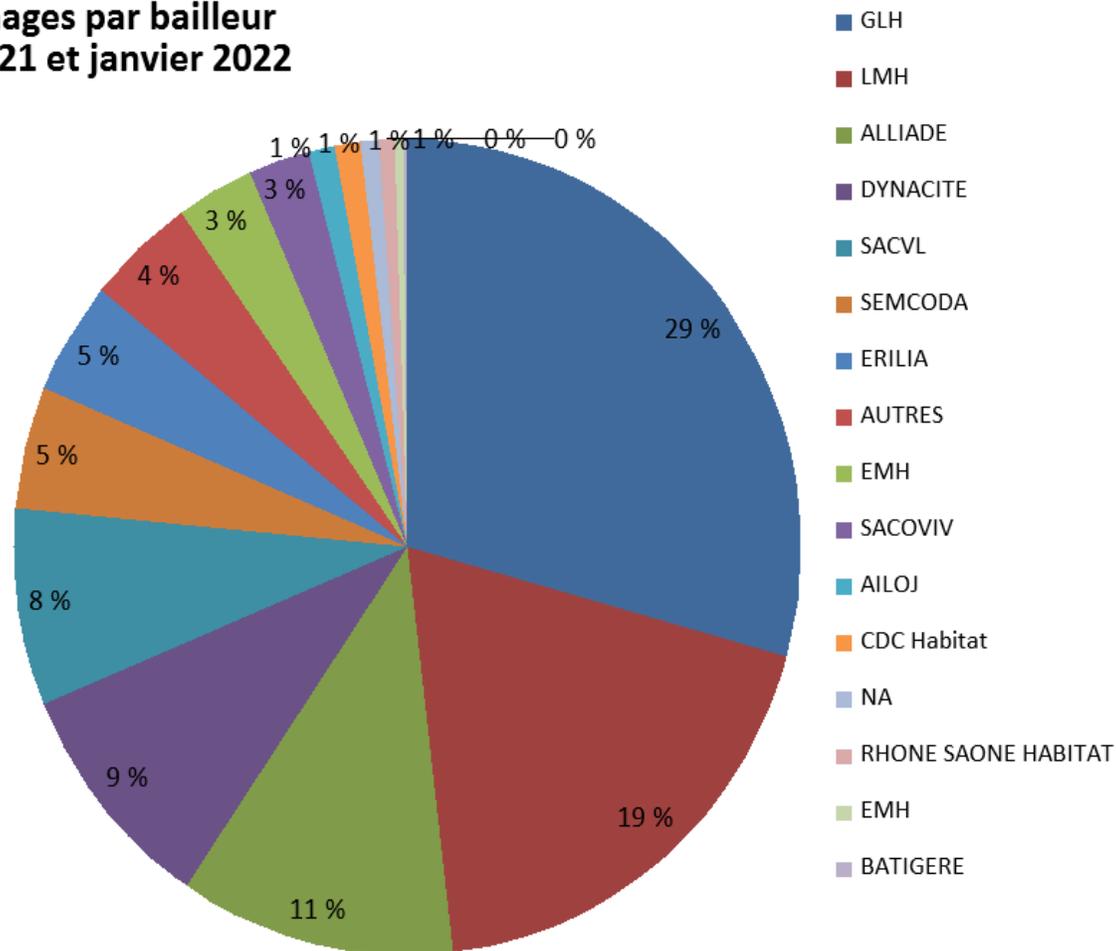
Caractérisation



Origine des Tonnages

Origine des tonnages par bailleur
entre octobre 2021 et janvier 2022

Flux issus de 16
bailleurs sociaux
entre octobre 2021
et janvier 2022



Echanges et questions

ATELIER C

INNOVER DANS LA MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES

Tour de France de la clause sociale

Mardi 29 novembre 2022 - Hôtel de Ville de Lyon



INTRODUCTION

Vidéo

Patrick BERNARD, Expert Alliance Ville Emploi
Pourquoi des clauses emploi ?



Ateliers de l'après-midi

C.1) Mettre en œuvre la clause sociale en milieu rural

C.2) Mobiliser la clause sociale dans le secteur du numérique

C.3) Développer la clause sociale dans les marchés de prestations intellectuelles et favoriser l'accès des publics féminins

C.1) Mettre en œuvre la clause sociale en milieu rural

Interventions :

Annabelle NOAILLY, Chargée de mission achats responsables, Plateforme emploi (26)

Damien PONSONNET, Facilitateur des clauses sociales, Plateforme emploi (26)

Arnaud LOCATELLI, Responsable service marchés publics et juridique, Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (07)

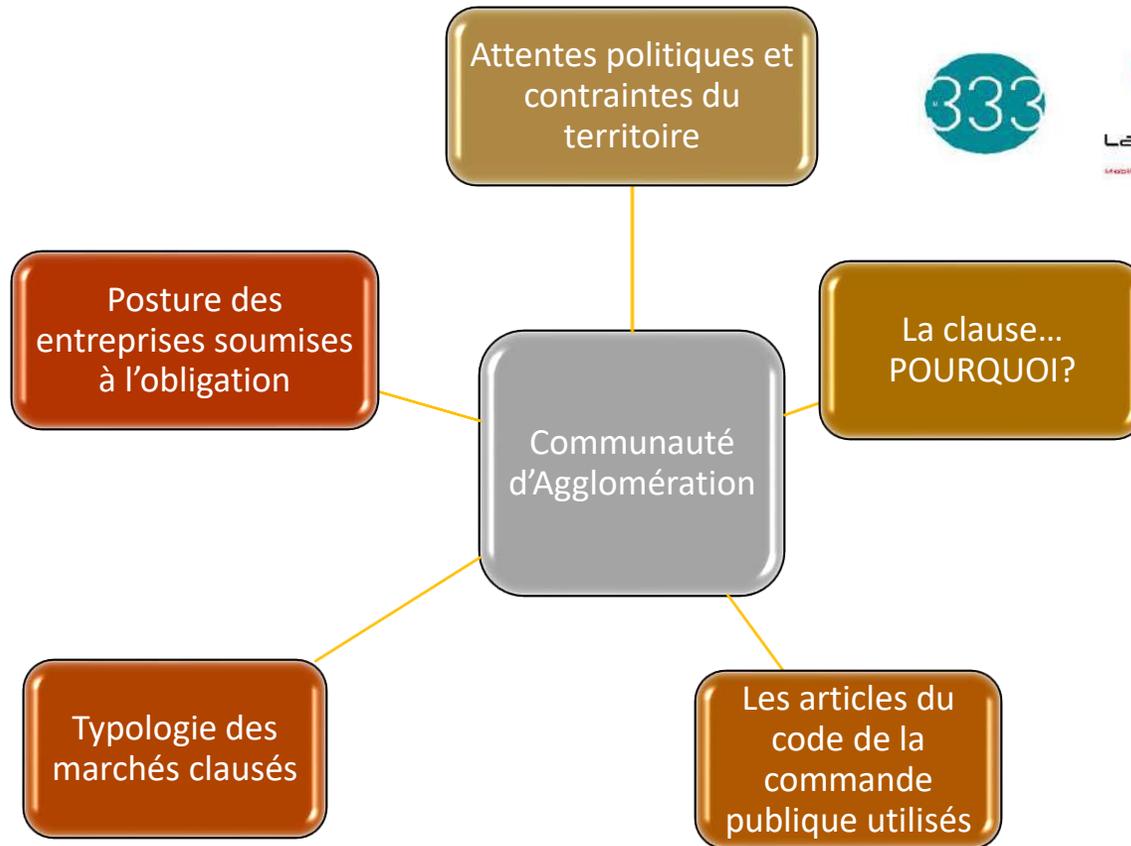
Sandy DELORT, Chargée de relations entreprises, Mission Locale Vallée de la Drôme (26)

Cécile GUEDAIN, Facilitatrice des clauses sociales, AFAPCA (15)

Agnès GUZOL, Manager d'agences, IDEES Intérim (15)



L'acheteur et la clause sociale en milieu rural

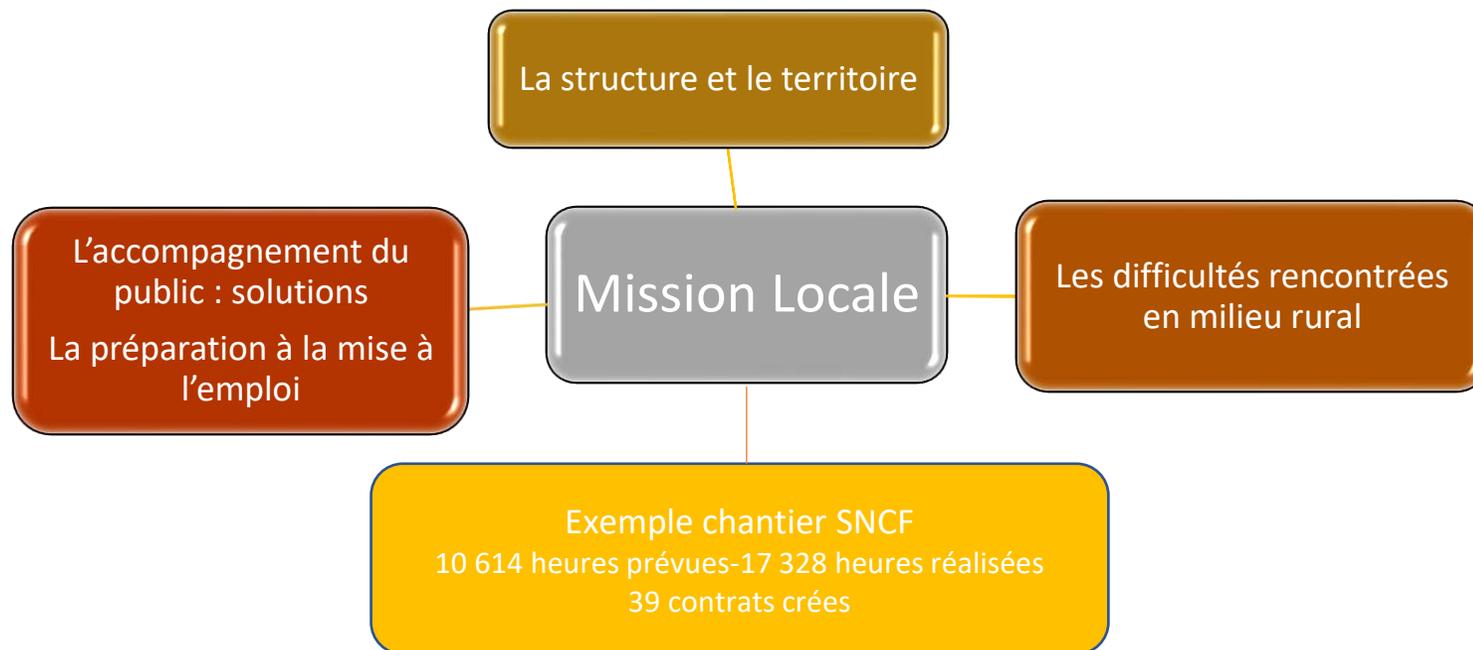


Intervenant:

Arnaud LOCATELLI
Responsable marchés publics



Le prescripteur et la clause sociale en milieu rural



Annabelle NOAILLY

Chargée de mission Achats responsables

an.clause@laplateforme-emploi.fr
06 95 51 83 54



Damien PONSONNET

Facilitateur Clauses sociales – secteur Ardèche

clause07@laplateforme-emploi.fr
06 30 13 67 32



Carte Pays Diois
50 communes
11800 habitants



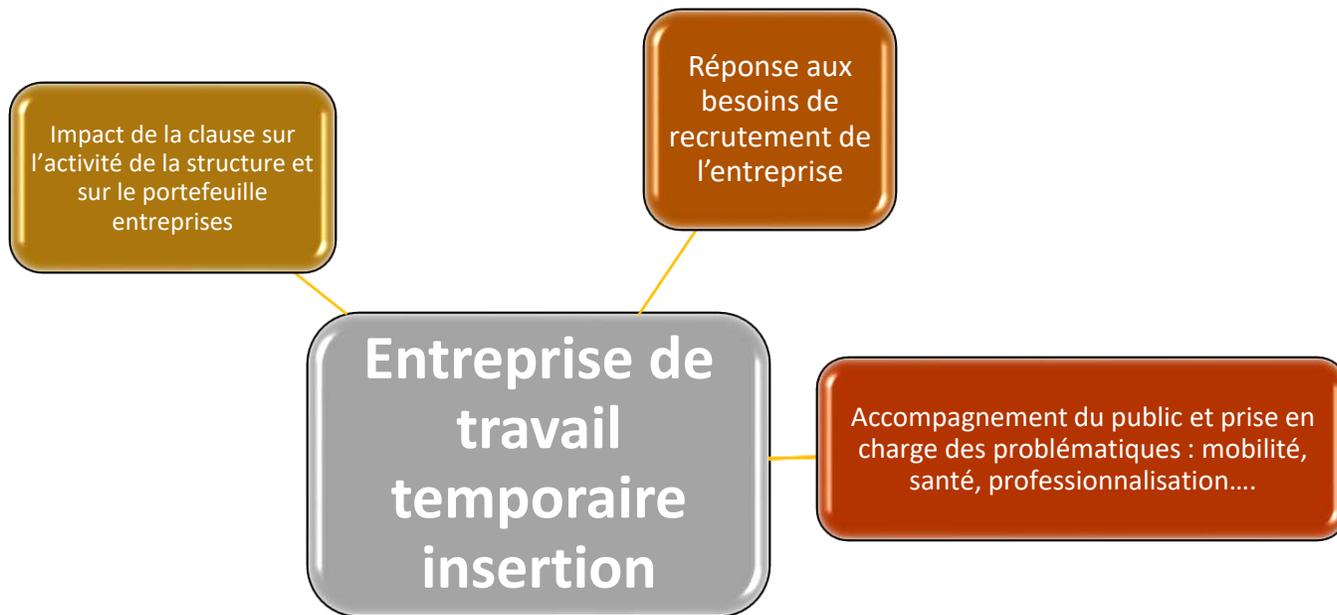
SANDY DELORT

Chargée de Mission Emploi
Référente Antenne de Die

06 47 79 15 63 / 04 75 22 21 04

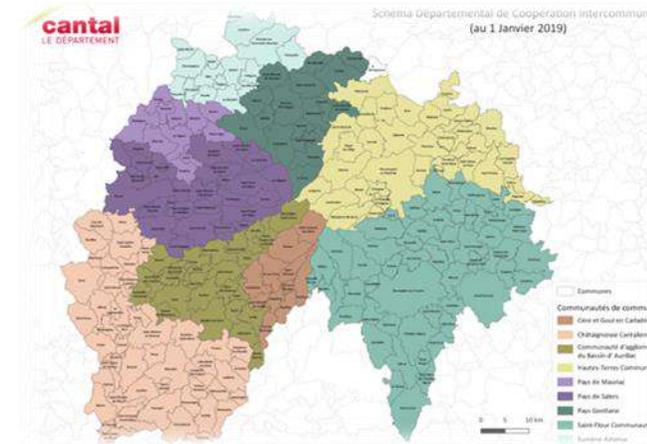


L'ETI et la clause sociale en milieu rural



AFAPCA
Centre de Ressources et d'Ingénierie
Pour l'Insertion et l'Emploi

Cécile GUEIDAN
Facilitatrice des clauses sociales
[territoire Cantal]
clauses-sociales@afapca.fr
06 87 19 16 81



Intervenante:

Agnès CUZOL
Manager
d'agences



Echanges et questions



C.2) Mobiliser la clause sociale dans le secteur du numérique

Intervention :

Sandrine GAGNIERE-TRAYSSAC, Responsable de l'Unité Achat Responsable pour l'emploi, Grenoble-Alpes Métropole (38)



Février 2022- SPASER Grenoble Alpes Métropole

- 20% des marchés de services, prestation intellectuelle doivent disposer d'une clause d'exécution en 2025
- Demande d'analyse sur l'opportunité d'inscrire une clause devient obligatoire pour tout marché de services supérieur à 90 000 € HT et pour tout marché de maîtrise d'œuvre supérieur à 500 000€ HT

Démarche

- Direction des Systèmes Informatiques + équipe des acheteurs
 - > sollicitent équipe clause emploi systématiquement

L'exemple de 2 marchés attribués en 2022

- Prestation d'infogérance pour la gestion du centre de services – 3,6 M€ sur 4 ans
- Fourniture de Matériel informatique

Prestation d'infogérance pour la gestion du centre de services

- Sollicitation par l'acheteuse qui accompagne la DSI sur ce marché
- Un groupement de commande GAM/Ville de Grenoble/CCAS
- Ampleur financière importante- 3,6 M€ sur 4 ans.

- Analyse AMO Insertion
 - Echange avec Alliance Ville Emploi autour de ce type de marché- recherches d'exemples
 - Calcul avec les paramètres suivants-
 - 70% de taux de main d'œuvre, 60€/heure, taux d'effort de 7,5%
 - 700 heures/an
 - A regardé vis-à-vis de la réalité de l'équipe en place

- Marché notifié en janvier 2022
 - Entreprise a tenté de travailler avec une EA mais n'a pas donné suite aux proposition de profil
 - Une maison de l'emploi, partenaire du PLIE a organisé une action de recrutement en mai, en partenariat avec Pôle Emploi- 1 personne recrutée en CDI- ne travaille pas dans l'équipe dédiée Métropole
 - Une nouvelle action de recrutement est en préparation par la Maison de l'Emploi de Saint Egrève



Fourniture de Matériel informatique

- Sollicitation par l'acheteuse qui accompagne la DSI sur ce marché
- Groupement de commande GAM/Ville de Grenoble/ CCAS de Grenoble

Janvier 2021 - DSI fait part du souhait de relancer marché de matériel informatique.

Mars 2021 - sortie du décret de la loi AGEC- 20% de matériel reconditionné ou réutilisé.

Acheteuse s'inscrit dans une démarche de sourcing pour le matériel reconditionné et source 4 sociétés dont une SIAE et une EA du territoire.

Lot 1 - Fournitures neuves avec installation- clause d'exécution de 110h/an

Lot 2- Fourniture de PC portable plus station d'accueil reconditionnés - pas de clause

Lot 3 - Ecrans reconditionnés- lot réservé IAE ou handicap

Fourniture de Matériel informatique

- Marché réservé infructueux- question autour de la commande comparative qui montrait des quantités très importantes – une structure de l'IAE a répondu en co-traitance avec une entreprise classique.
- Des structures de handicap et de l'IAE qui ont répondu au lot 2, mais qui n'ont pas été retenues.

Clause d'exécution mise en œuvre dès le démarrage par la société A2A, titulaire du lot1

Une personne, accompagnée par le PLIE, a été recrutée depuis le 10 novembre – CDD de 6 mois.
Lien avec une chargée de relation entreprise du PLIE pour d'autres besoins de recrutement.

Echanges et questions

C.3) Développer la clause sociale dans les marchés de prestations intellectuelles et favoriser l'accès des publics féminins

Interventions :

Pauline BERGER, Facilitatrice des clauses sociales, MMIE (69)

Raphaèle GRANGE, Facilitatrice des clauses sociales, MMIE (69)

Isabelle BIGNON, Responsable de projet renouvellement urbain, Dynacité

Jean Baptiste FLEURENT, Co-gérant et Souhayla RAIS, Responsable Méthode et Qualité, Cabinet Fleurent architectes (69)



Introduction

Qu'entend-on par prestation intellectuelle ?

Dans quelles perspectives intégrer des clauses d'insertion sur ces marchés

Les publics visés

Témoignages croisés

Isabelle BIGNON
Responsable de projet
renouvellement urbain

Dynacité 
LOGEMENT

Jean Baptiste FLEURENT
Co-gérant
Souhayla RAIS
Responsable Méthode et Qualité

Cabinet Fleurent architectes



Présentation du donneurs d'ordre

Présentation de la structure

Présentation de la démarche insertion

Les clauses sociales dans les marchés de prestations intellectuelles



Présentation de l'opération par Fleurent Architectes

Présentation de la structure
Contexte dans lequel est intervenue la première clause sociale
Chiffres clés de l'opération



Retour d'expérience sur la mise en place de la clause

Découverte de l'obligation
Accompagnement de l'AMO insertion
Impact sur les équipes

Profil et missions de Mme RAIS

Parcours et intégration
Missions, montée en compétence et perspectives d'évolutions



Accès des publics féminins: des leviers divers

Sensibilisation



85 participants : acteurs emploi, entreprises, élus
Mise en lumière de parcours de femmes et d'initiatives locales
Ateliers de sensibilisation en partenariat avec le CIDFF

Critères d'attribution

Evaluation des entreprises sur la pertinence mesures permettant de favoriser l'accès des publics féminins aux opportunités d'emploi générées par un marché

- Part réservée au public féminin
- Actions d'aller vers

Ex : Marché de collecte des déchets de la Métropole de Lyon

Echanges et questions



ATELIER D

AMENAGER LE TERRITOIRE EN LIEN AVEC LES CLAUSES SOCIALES

Tour de France de la clause sociale

Mardi 29 novembre 2022 - Hôtel de Ville de Lyon



Ateliers de l'après-midi

D.1) Mettre en œuvre la clause sociale sur la liaison ferroviaire Lyon-Turin

D.2) Les clauses auprès de promoteurs dans les ZAC

D.3) Les partenaires mobilisés pour des parcours insertion sur le chantier de la Route Centre Europe Atlantique

D.1) Mettre en œuvre la clause sociale sur la liaison ferroviaire Lyon -Turin

Interventions :

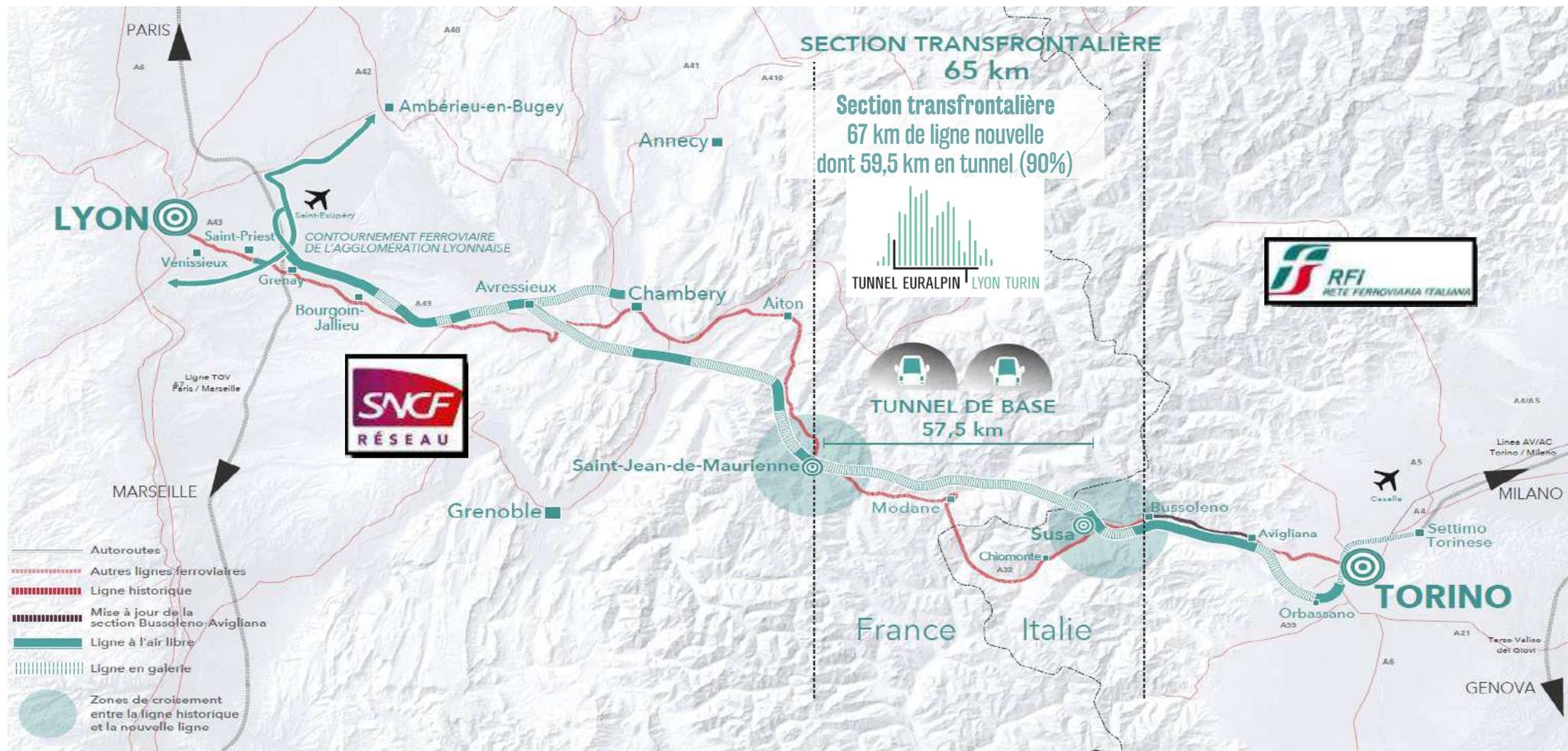
Nathalie VARNIER – Chargée de projets clauses sociales, Mission Locale Pays-de-Maurienne (73)

Xavier DARMENDRAIL – TELT - Direction Procédures, Accords et Concertation – France

Jennifer CARDONNE – Région AuRA (Direction des mobilités) - Cheffe de projet Démarche Grand Chantier Lyon-Turin



L'axe Lyon-Turin



Réseau Ferré de France (RFF)
devenu **SNCF-Réseau**
agglomération lyonnaise / Saint-Jean de-Maurienne

Lyon Turin Ferroviare (LTF)
devenu **TELT**
Saint-Jean-de-Maurienne / Susse-Bussoleno

Rete Ferroviaria Italiana (RFI)
Susse/Bussoleno /
agglomération de Turin

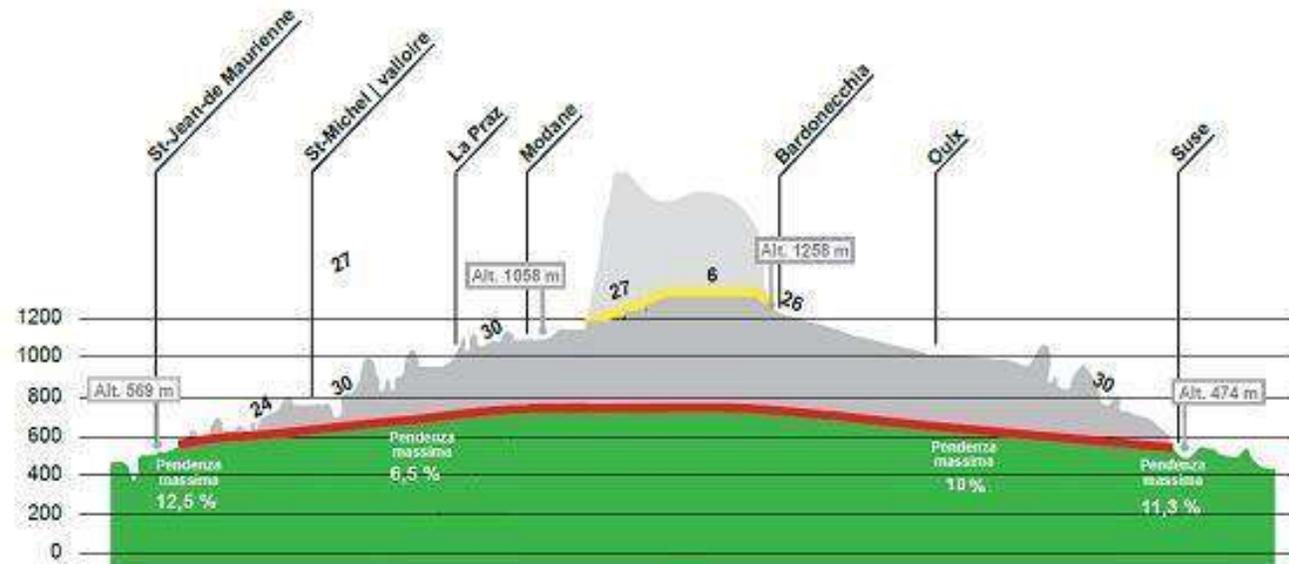
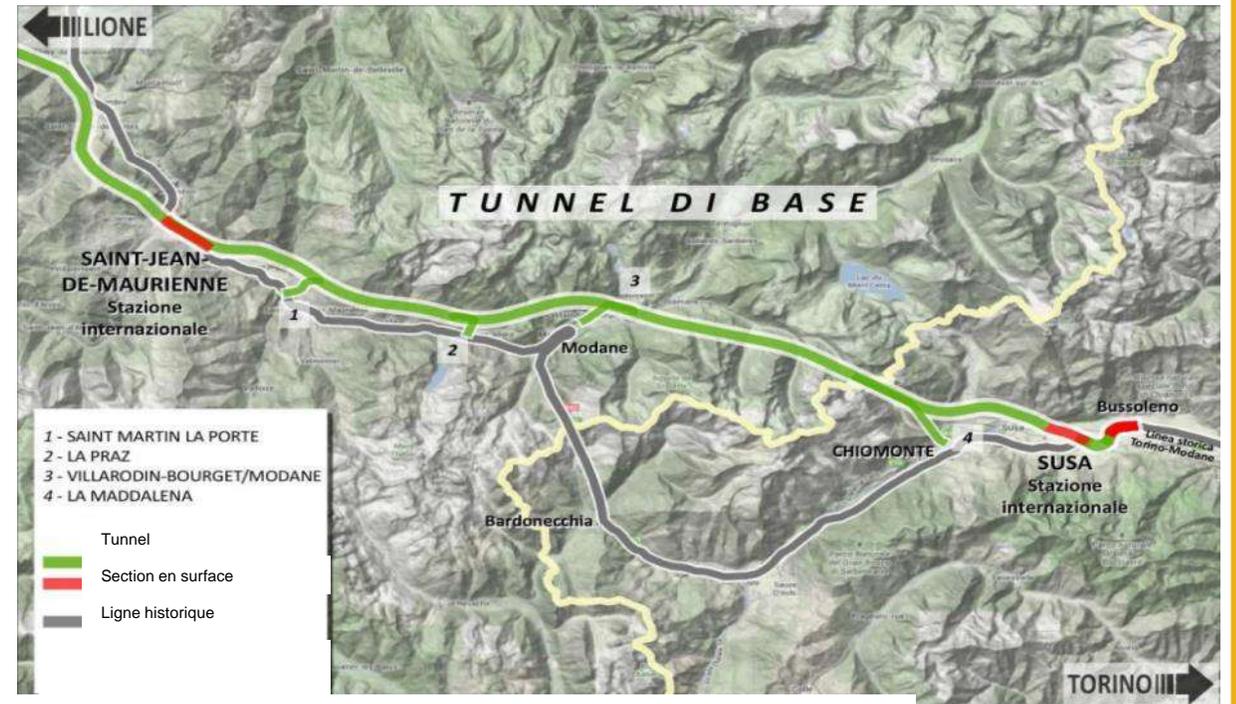


La section transfrontalière

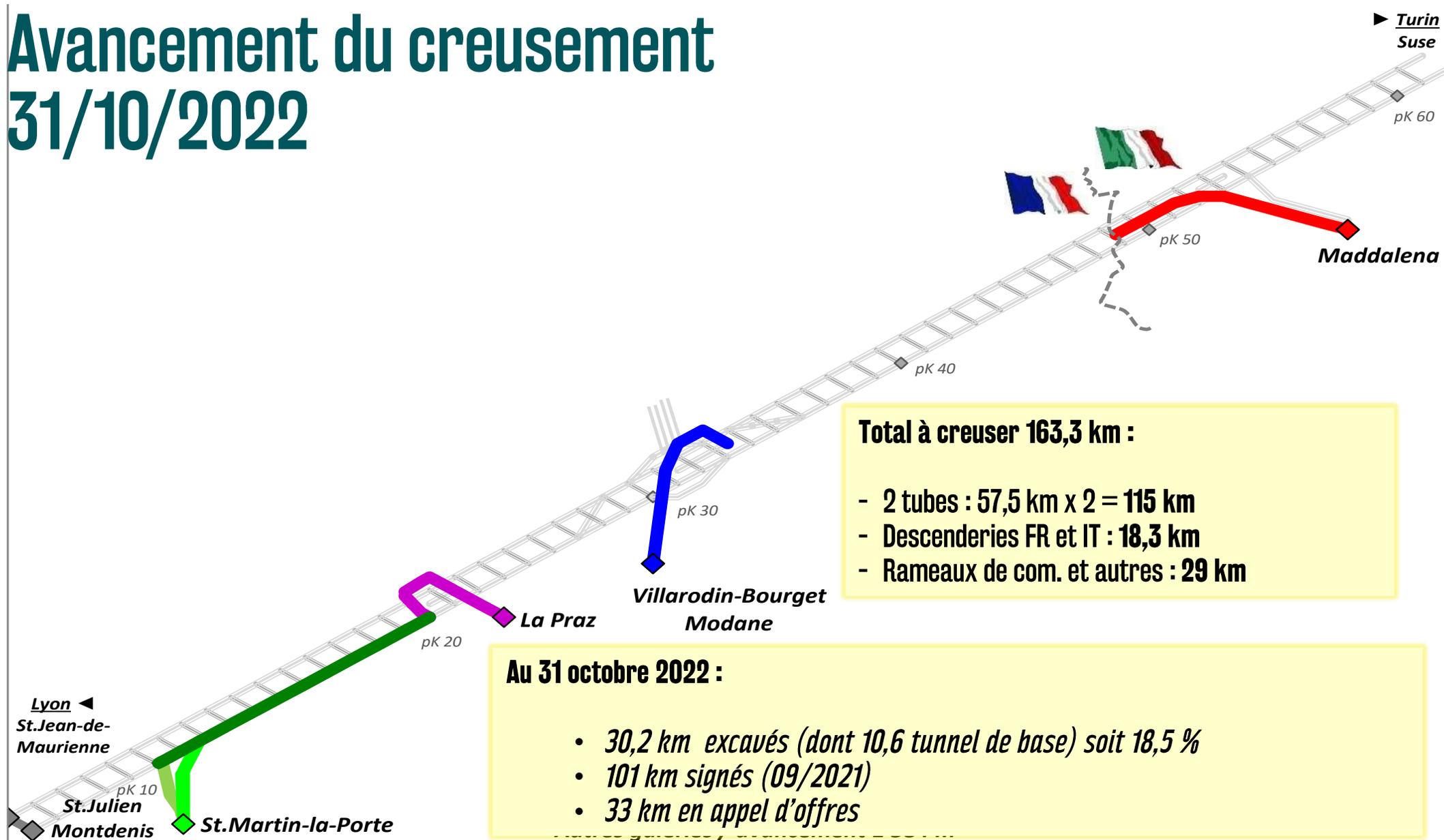
- **Longueur : 66 km**
 - 49 km (74%) en France
 - 17 km (25%) en Italie
- **Tunnel de base : 57,5 km**
 - 45 km (79%) en France
 - 12,5 km (21%) en Italie

- **Trains à grande vitesse**
- **Trains régionaux**
- **Autoroute ferroviaire**
 - à grand gabarit
 - type «modalhor»
- **Fret classique**

- **Voyageurs : 220 km/h**
- **Fret : 100-120 km/h**
- **Charge à l'essieu : 25 tonnes**
- **Caténaire : 25 kV c.a.**
- **Signalisation ERTMS**

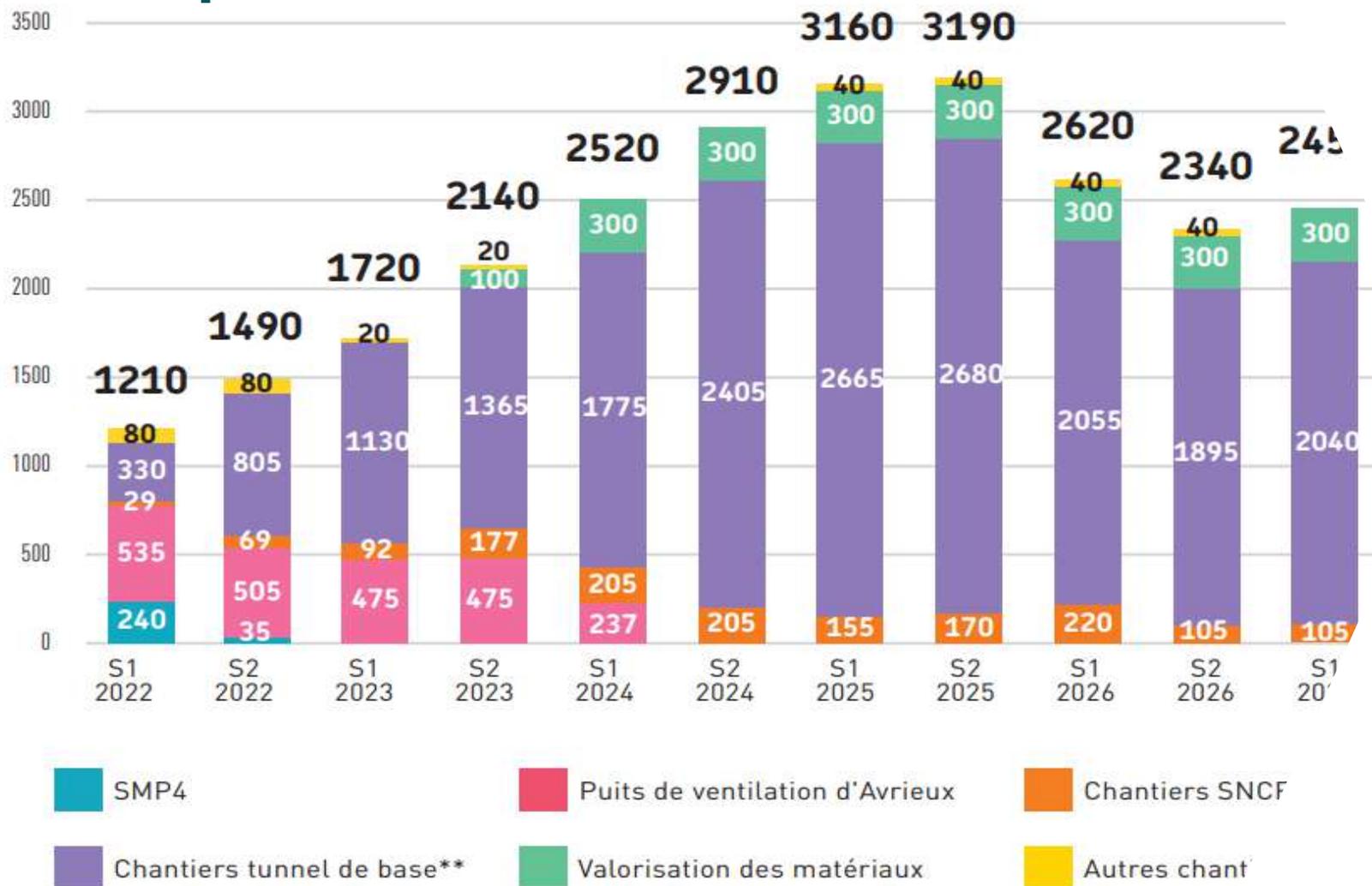


Avancement du creusement 31/10/2022



La montée en puissance des travaux (France)

Prévisions des emplois



1. Accompagnement du chantier

> **Emploi/formation:**

2000 à 3000 salariés sur les chantiers

Acteurs principaux : DIRECCTE, Région, Pôle Emploi, MLJ Maurienne, Éducation Nationale

Promotion des métiers, insertion, « Mon Emploi Lyon-Turin »

> **Appui au tissu économique local et régional:**

Orienté vers sous-traitance et implantation locale
Plateforme d'appui aux entreprises (ALTE)

> **Logement des salariés :**

Dispositif vers bailleurs privés (cible : 580 logements
– 7 à 8 M€ de travaux)

Programme OPAC 2018-2021 (500 logements – 20 M€ de travaux)



2. Accompagnement du territoire

Diversification économique

- centre des tunnels
- filière cyclisme
- transition énergétique
- valorisation de la production agricole
- tourisme industriel

Cadre de vie

- Saint-Jean-de-Maurienne et sa future gare internationale
- centres bourgs, redynamisation de Modane-Fourneaux

Réseaux et mobilité

- abords gare de St Avre-La Chambre
- PEM de Modane
- schéma de mobilité
- investissements coordonnés avec TELT

Risques

- traitement de l'Arc et de ses affluents



<https://demarchegrandchantier-lyonturin.fr/territoire/>

La Charte Démarche Grand Chantier avec TELT

Les engagements de la DGC repris dans les marchés de TELT pour un chantier exemplaire bien ancré dans son territoire d'accueil

* Participation au Projet d'accompagnement de la Maurienne

* Mobilisation du tissu économique local et régional

* Vie locale des salariés

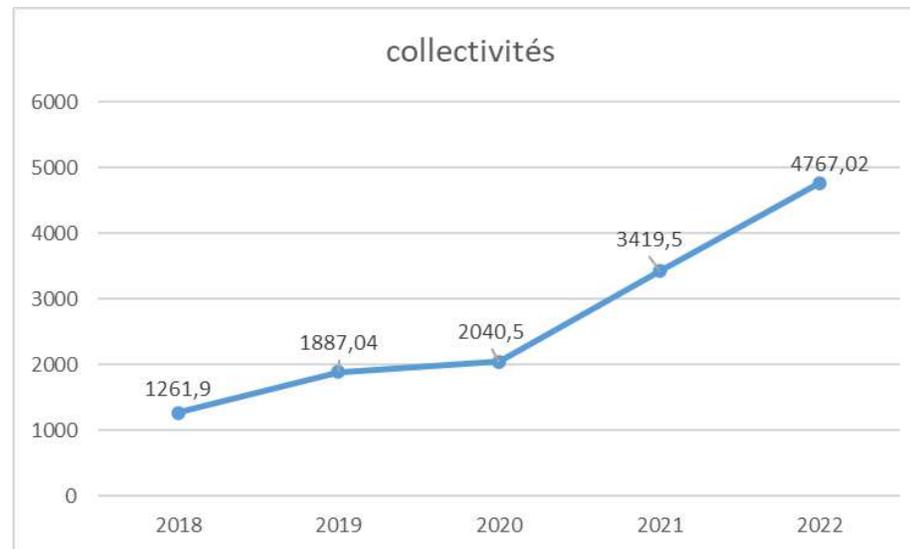
* Retombées fiscales locales (CVAE)

* Fourniture de données pour l'Observatoire de la démarche

* Emploi et insertion des personnes en recherche d'emploi

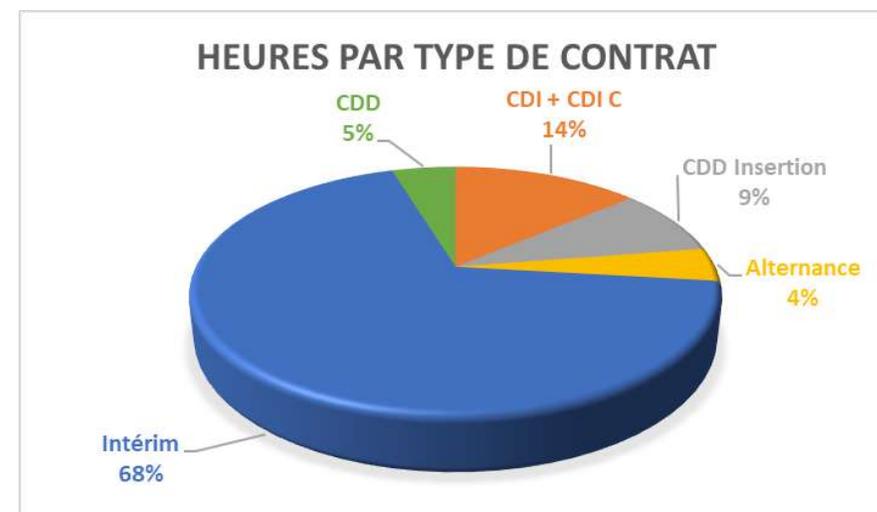
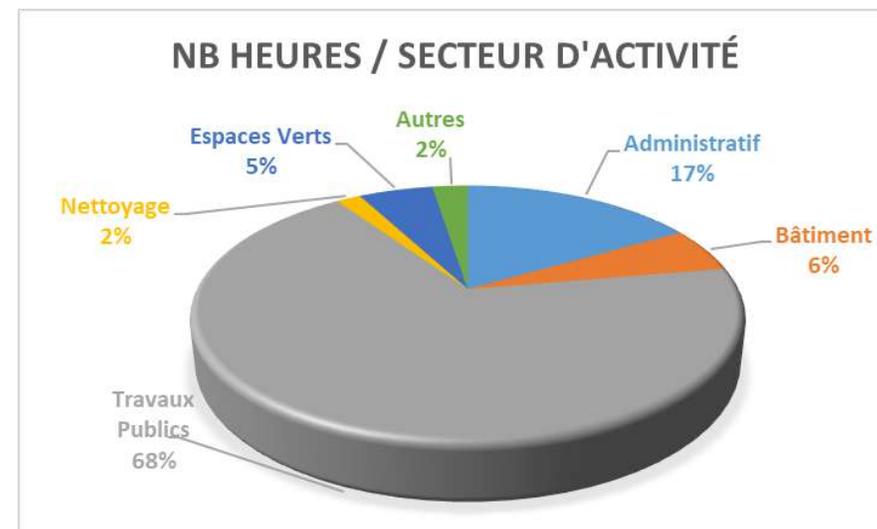
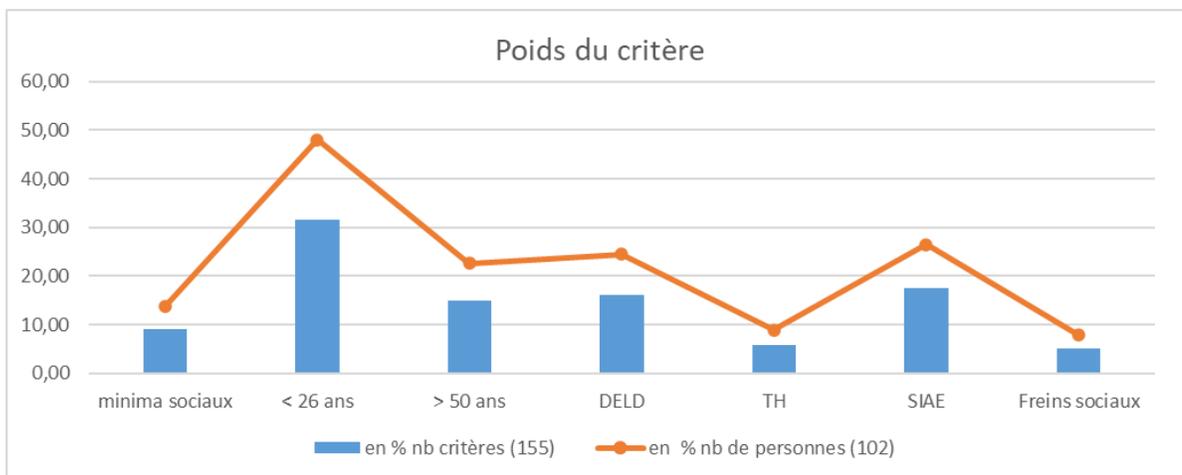
Les clauses sur le territoire (2018/2022)

- En moyenne 20 chantiers en suivi par an
- 150 000h (84 ETP) valorisées dont :
- 133 000h sur les chantiers Lyon Turin
- 13 500h pour les collectivités : dont projets tagués DGC
- 3 500h pour l'OPAC : rénovation des bâtiments



Les chiffres 2021

- 24 chantiers en suivi dont 5 chantiers collectivités et 3 OPAC
- 49 300 h valorisées
- 102 bénéficiaires dont 88 de Maurienne



Une formation sur le territoire suivie d'une embauche en CDI C

Formation de **8 mécaniciens convoyeurs** : 240h en centre + 140h en entreprise

Info coll + entretien/test + PMSMP en milieu confiné

Contenu : GACES nacelle, habilitation électrique, travaux en hauteur, électricité, hydraulique, soudure, mécanique générale

Alternance avec des périodes en entreprise

2,5 mois de formation + CDI chantier de mai 2018 à février 2020

20 692 h valorisées



Echanges et questions



D.2) Les clauses auprès de promoteurs dans les ZAC

Interventions :

Sandra BERGER, Directrice, Sud-Ouest Emploi (69)

Cyrille ACHARLES, Chargé d'Affaires Juridiques - Référent insertion, SERL





Votre partenaire local pour le développement économique, l'emploi et l'insertion sur le Rhône

Intervenante : Sandra BERGER, Directrice



Les compétences des collectivités territoriales en lien avec les projets privés (fonctionnement et investissements)

- Portage de la stratégie d'aménagement des territoires
- Aménagement des zones d'habitation : liens avec les promoteurs immobiliers et les bailleurs sociaux
- Aménagement des ZA : liens avec les projets d'implantations d'entreprises

Les développeurs économiques

- **Animateurs du développement économique local avec un potentiel de partenariat sur les thématiques RH, RSE, Innovation, attractivité des territoires.**
- **Animation de lieux d'échange sur les projets de développement économique**
- **Utiliser les instances stratégiques et techniques autour de l'économie pour proposer la clause sociale et l'ASR.**

Renforcer les liens entre les facilitateurs et les développeurs économiques des territoires pour :

- Mieux connaître l'activité économique générée par le territoire
- Identifier en amont les projets d'aménagement urbains
- Faire du lien avec les services de la commande publique et avec les entreprises locales
- Contribuer aux enjeux en matière de développement durable local

Conventionner avec les Communautés de Communes (ou collectivités porteuses de postes de développeurs économiques) c'est favoriser le portage du lien entre développement économique local et insertion professionnelle.

Faciliter les liens avec les communes et les acteurs de l'économie (CCI, CMA, groupements d'employeurs, réseaux d'entrepreneurs...)



Exemple de la CCVG (Communauté de Communes de la Vallée du Garon)

- Données chiffrées sur le territoire
- Contexte institutionnel
- Les liens entre SOE et la CCVG
- Les résultats (parcours des publics, développement ASR chez les aménageurs, promoteurs...)



**Intervenant : Cyrille ACHARLES, Chargé d'Affaires Juridiques - Référent
insertion, SERL**



Rappel des fondamentaux d'une opération d'aménagement :

- Fonctionnement d'une opération d'aménagement
- Implication des différentes parties prenantes
- Exemple de l'Ecoquartier des Orfèvres à Trévoux

Définir une démarche globale d'insertion par l'utilisation des différents leviers :

- Particularité des opérations ANRU
- Objectifs chiffrés en terme de clauses et actions qualitatives
- Part de la promotion immobilière et des bailleurs
- Exemple de la ZAC Mas du Taureau à Vaulx en Velin

Impliquer les promoteurs privés dans la réalisation de l'objectif global :

- Processus de choix d'un promoteur dans une opération d'aménagement
- Clauses imposées aux différents stades du choix
- Rôle du facilitateur
- Suivi en phase de construction
- Exemple de la Sauvegarde à Lyon 9ème

Echanges et questions

D.3) Les partenaires mobilisés pour des parcours insertion sur le chantier de la Route Centre Europe Atlantique

Interventions :

Mireille BAGGIONI, Chargée de mission clauses sociales, Conseil départemental de l'Allier (03)

Stéphane GONNARD Chef du Service Inclusion et Emploi, Conseil départemental de l'Allier (03)

Isabelle FEYDEL, Chargée de partenariats, Pôle Emploi (03)



Vidéo

Département de l'ALLIER

LE CHANTIER DU SIECLE

RCEA – A72 2020 – 2022



L'ALLIER se mobilise (la RCEA devient l'A79) Contexte et enjeux

- Un chantier hors norme à l'échelle de notre département avec une durée d'exécution courte (23 mois) en lien avec le contrat de construction-concession,
- Assurer la mise à disposition d'un nombre suffisant de salariés formés aux besoins de l'entreprise,
- Accompagner l'entreprise dans l'exécution de son engagement d'insertion (10% des heures travaillées durant la phase de construction).

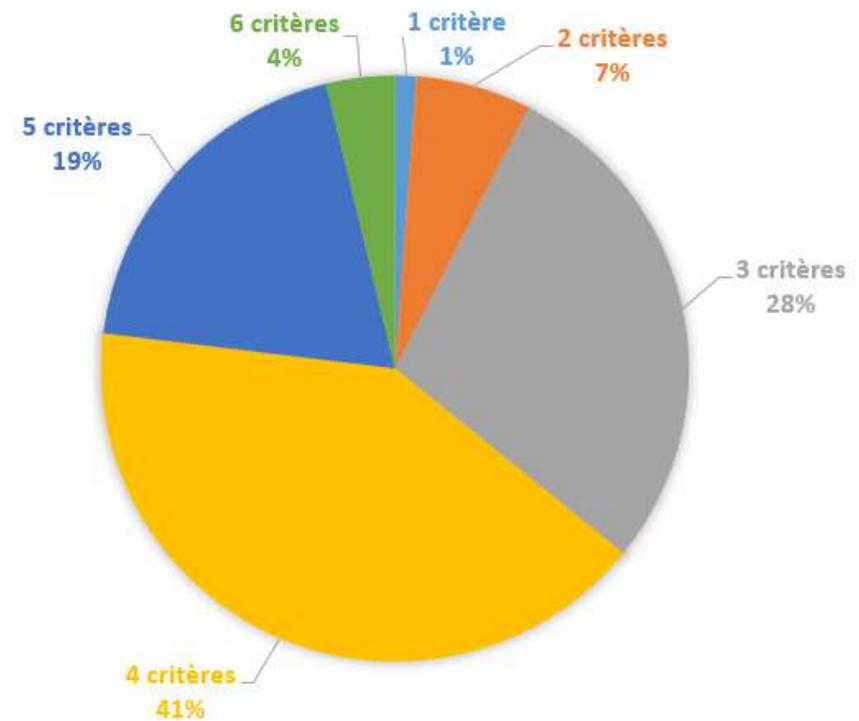
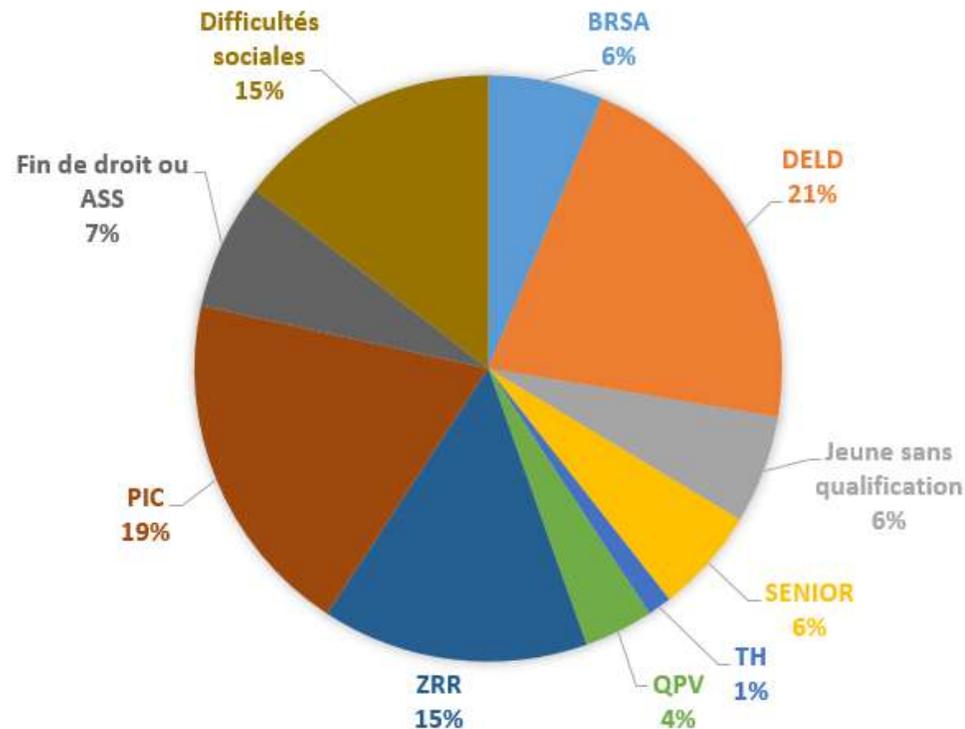
L'organisation mise en place

- Un travail de partenariat et de mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire bien avant le début des travaux
- Un pilotage volontariste des services de l'Etat qui désigne un coordinateur emploi insertion formation pour les recrutements (Pôle emploi Allier) à travers une méthodologie de projet (COPIL, COMOP)
- Un repérage des publics sur l'ensemble du territoire de l'Allier et le partage régulier d'informations
- Une mise en parcours des candidats et un suivi régulier afin d'éviter les ruptures
- Une anticipation de la fin du chantier et des fins de missions en lien avec les autres marchés clausés du Département

Les résultats :

+ de 500 000 heures d'insertion réalisées

Cartographie des publics (septembre 2022)



Les perspectives

- Un focus sur l'efficience des clauses d'insertion qui a permis de faire évoluer notre engagement en la matière :
 - Prémises d'une collaboration entre collectivités de l'Allier afin de développer les clauses sociales, homogénéiser notre pratique en la matière et envisager de développer le nombre de facilitateurs
 - Etendre le champ des marchés clausés au sein des services du Département de l'Allier
 - Pérenniser la collaboration Département / Pôle emploi au ressort de l'expérience réussie du chantier **A79 – La Bourbonnaise**

Echanges et questions



Clôture de la rencontre



Clôture

Maxime BONTEMPS

Responsable RH et Service Clauses
Sociales

Maison Métropolitaine d'Insertion pour
l'Emploi



Clôture

Ahmed LARGAT

Directeur de la Plateforme régionale des
achats de l'Etat, **SGAR**

